

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

NATURE ENVIRONNEMENT 17



ÉTUDIER

ÉDUQUER

PRÉSERVER

DÉFENDRE



NE17 - Association de Protection de la Nature et de l'Environnement en Charente-Maritime



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
VIE ASSOCIATIVE	4
ÉTUDIER ET PROTÉGER	8
APPRENDRE ET SENSIBILISER	26
PRÉSERVER ET GÉRER	34
NOS FINANCES	45

INTRODUCTION

Créée en 1967 sous le nom SEPRONAS (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Aunis et Saintonge), Nature Environnement 17 (NE17) est une association départementale, type loi 1901, agréée pour la défense de la Nature et de l'Environnement en Charente-Maritime.

Elle a pour mission :

- d'étudier, protéger et conserver la faune et la flore ainsi que leurs habitats,
- d'informer et de sensibiliser à la protection et à la conservation de notre patrimoine naturel,
- de lutter contre toutes les menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité.

Elle est affiliée à France Nature Environnement (FNE), fédération nationale de 6000 associations basée à Paris, et fédérée au niveau régional par France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA), dont le siège social est à Angoulême.

409 Adhérents

Dont **9 associations** et **1 collectivité**

16 salariés permanents

15 administrateurs bénévoles

2025

en quelques chiffres

VIE ASSOCIATIVE

ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe de l'association est composée de 16 salariés permanents dont l'activité est organisée autour de cinq grands pôles :

1. Études pour la protection et la conservation des espèces et de leurs milieux
2. Éducation à l'environnement
3. Gestion des Espaces Naturels
4. Cellule juridique
5. Gestion administrative et financière

Chaque pôle dispose d'un référent et la coordinatrice d'équipe assure la cohérence globale de la structure.

En 2025, trois personnes sont venues renforcer l'équipe :

- Anaïs Gaubert en CDD en tant qu'animatrice nature
- Tom Babin en CDD en tant que chargé d'étude
- Paul Hureau en CDI en tant que chargé de mission patrimoine naturel

En 2025, nous avons accueilli 7 stagiaires : 3 personnes au pôle animation, 3 personnes au pôle sites naturels et 1 personne sur tous les pôles.

En 2025, Mélanie Darnault a quitté l'association.

LE COMITÉ DIRECTEUR

Les grandes orientations de l'association sont décidées par un Comité Directeur qui se réunit tous les mois. Il est composé de bénévoles, experts dans différents domaines liés à l'environnement. En 2025, le Comité Directeur était constitué de 15 administrateurs :

Alain CHABROLLE - Co-Président
Dominique CHEVILLON - Référent biodiversité
Dominique DEBOISE
Gérard FRIGAUX
Sophie HUBERSON DEBRY - Trésorière
Monique HYVERNAUD - Secrétaire
Jacques MARET
Pierrick MARION - Co-Président

Denis METAYER
Marie-Dominique MONBRUN - Référente animation
Patrick PICAUD - Référent environnement
Brigitte RAYMOND
Claire THORIN
Bruno TOISON - Référent sites naturels
François VAZQUEZ - Référent Ressources Humaines

PUBLICATIONS IMPRIMÉES

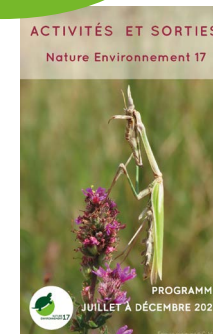


CARTE DE
REMERCIEMENTS
ADHÉRENTS



REVUE
ANNUELLE
LA CISTUDE

2 CALENDRIERS
SEMESTRIELS



ET DES PUBLICATIONS NUMÉRIQUES

FACEBOOK
INSTAGRAM
SITE INTERNET

4 NEWSLETTERS

Salariée référente : Lucille GRIZEAU

VIE ASSOCIATIVE

COMMUNICATION

Tout au long de l'année 2025, de nombreux articles sur l'association et ses missions ont été publiés dans la presse locale et nationale. Un grand merci aux médias pour la communication.

MARAIS POITEVIN

L'annulation de l'autorisation d'irriguer est confirmée

La cour administrative d'appel de Bordeaux revoque à son tour l'arrêté des préfets de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne

La cour administrative d'appel de Bordeaux a rendu, vendredi 26 septembre, son délibéré dans le dossier de l'autorisation pluri-annuelle de prélèvement d'eau, accordée par plusieurs préfets pour l'irrigation agricole dans le bassin versant du Marais poitevin.

Comme souvent, les conclusions de la rapporteur prononcées le 9 septembre ont été suivies. La cour a donc confirmé l'illégalité de l'arrêté préfectoral du 9 novembre 2021, par lequel les préfets de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne avaient autorisé l'établissement public du Marais Poitevin (EPMP), l'organisme de gestion collective de la ressource en eau du bassin versant du Marais poitevin, à procéder à des prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole.

L'arrêté interdépartemental, attaqué par l'association Nature Environnement 17, avait été annulé le 9 juillet 2024 par le tribunal administratif de Poitiers, après avoir constaté le caractère excessif des niveaux de prélèvements autorisés dans une zone, classée comme zone de répartition des eaux, qui présente un déséquilibre des ressources par rapport aux besoins. « Cependant, une autorisation prospective de prélèvement a été accordée aux irrigateurs, valable jusqu'au 31 mars 2026, assortie d'une limitation des volumes annuels pour les périodes de basses eaux et de hautes eaux.

La garantie de cette gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, « objectif poursuivi par le code de l'environnement », est l'un des critères sur lesquels la cour s'est appuyée pour confirmer le jugement du tribunal administratif. Elle a relevé également que



La cour a suivi les conclusions de la rapporteur, prononcées le 9 septembre. SAVOIR LE 18/9

« Le code de l'environnement » est l'un des critères sur lesquels la cour s'est appuyée pour confirmer le jugement du tribunal administratif. Elle a relevé également que

« Le code de l'environnement » est l'un des critères sur lesquels la cour s'est appuyée pour confirmer le jugement du tribunal administratif. Elle a relevé également que

BIODIVERSITÉ

Que faire si vous croisez un serpent ?

SOS serpents, un numéro de téléphone mis en place par Nature environnement 17, a reçu 740 appels en 2024

Avec le retour des beaux jours, le risque de voir une ferme allongée se faulxer entre les herbes sacrées. C'est ainsi que les accidents surviennent chaque année, fatales le plus souvent pour les serpents, victimes d'un défilé de factes. Raison pour laquelle l'association Nature Environnement 17 a mis en place un numéro de téléphone (097835850) en cas de rencontre avec un reptile dans son jardin ou son habitat.

En 2024, celui-ci a connu un succès, trouvant, entre fin mars et fin octobre 2024, le réseau SOS serpents, composé de salariés et de bénévoles de l'association a reçu 740 appels, dont un tiers seulement a concerné la Charente-Maritime. Les autres ont été passés en majorité dans l'Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Nature Environnement 17 précise que 81% des appels ont eu pour objet la présence d'une couleuvre, en particulier la couleuvre verte et jaune, la commune.

« Les autres espèces de serpents de Charente-Maritime, comme l'escapade, la couleuvre hébété, la couleuvre vipérine, la couleuvre bleue, la couleuvre à collier et la vipère aspic. Seule la vipère aspic du venin, qu'elle préfère utiliser pour chasser et se nourrir et non pas pour nous, comme qu'elle doit se défendre. L'an dernier, le réseau SOS serpents n'a été alerté que pour cinq cas avérés de vipères (2,5% des appels). « Cette technique, souligne le groupe, permet de détecter, en cas de besoin, un serpent en danger.

« Les autres espèces de serpents de Charente-Maritime, comme l'escapade, la couleuvre hébété, la couleuvre vipérine, la couleuvre bleue, la couleuvre à collier et la vipère aspic. Seule la vipère aspic du venin, qu'elle préfère utiliser pour chasser et se nourrir et non pas pour nous, comme qu'elle doit se défendre. L'an dernier, le réseau SOS serpents n'a été alerté que pour cinq cas avérés de vipères (2,5% des appels). « Cette technique, souligne le groupe, permet de détecter, en cas de besoin, un serpent en danger.

« Les autres espèces de serpents de Charente-Maritime, comme l'escapade, la couleuvre hébété, la couleuvre vipérine, la couleuvre bleue, la couleuvre à collier et la vipère aspic. Seule la vipère aspic du venin, qu'elle préfère utiliser pour chasser et se nourrir et non pas pour nous, comme qu'elle doit se défendre. L'an dernier, le réseau SOS serpents n'a été alerté que pour cinq cas avérés de vipères (2,5% des appels). « Cette technique, souligne le groupe, permet de détecter, en cas de besoin, un serpent en danger.

« Les autres espèces de serpents de Charente-Maritime, comme l'escapade, la couleuvre hébété, la couleuvre vipérine, la couleuvre bleue, la couleuvre à collier et la vipère aspic. Seule la vipère aspic du venin, qu'elle préfère utiliser pour chasser et se nourrir et non pas pour nous, comme qu'elle doit se défendre. L'an dernier, le réseau SOS serpents n'a été alerté que pour cinq cas avérés de vipères (2,5% des appels). « Cette technique, souligne le groupe, permet de détecter, en cas de besoin, un serpent en danger.



La couleuvre verte et jaune, espèce commune en Charente-Maritime. (N. J. B. / N. E. 17)

« Les autres espèces de serpents de Charente-Maritime, comme l'escapade, la couleuvre hébété, la couleuvre vipérine, la couleuvre bleue, la couleuvre à collier et la vipère aspic. Seule la vipère aspic du venin, qu'elle préfère utiliser pour chasser et se nourrir et non pas pour nous, comme qu'elle doit se défendre. L'an dernier, le réseau SOS serpents n'a été alerté que pour cinq cas avérés de vipères (2,5% des appels). « Cette technique, souligne le groupe, permet de détecter, en cas de besoin, un serpent en danger.

« Les autres espèces de serpents de Charente-Maritime, comme l'escapade, la couleuvre hébété, la couleuvre vipérine, la couleuvre bleue, la couleuvre à collier et la vipère aspic. Seule la vipère aspic du venin, qu'elle préfère utiliser pour chasser et se nourrir et non pas pour nous, comme qu'elle doit se défendre. L'an dernier, le réseau SOS serpents n'a été alerté que pour cinq cas avérés de vipères (2,5% des appels). « Cette technique, souligne le groupe, permet de détecter, en cas de besoin, un serpent en danger.

« La biodiversité est fortement menacée » alerte Nature Environnement 17

BIODIVERSITÉ. L'association Nature Environnement 17 s'est réunie en assemblée générale vendredi 16 mai. Elle reste mobilisée sur tous les fronts face à une nature en péril.



L'assemblée a dressé un bilan alarmant en matière de protection de l'environnement. (N. E. 17)

« L'heure de faire le bilan 2024 sur ces actions. Nature Environnement 17 dressa un constat alarmant : 85 % des surfaces de département sont classées en zones de protection et une planche sur deux est en déclin. En cause, la disparition des espèces pollinisatrices (abeilles, papillons, etc.) « Non observées sur les territoires géographiques de nos départements, des axes ferroviaires, pesant sur les rivières et les points d'eau. « L'association Nature Environnement 17 a dressé un constat alarmant en matière de protection de l'environnement. (N. E. 17)

En ligne de mire également, le classement de la baie de Bourgneuf, aux Marais, en réserve naturelle nationale. L'association fait partie du comité de pilotage qui se réunira le 1er juillet à Rochefort. « C'est un bon point qui permettra de sortir du marais de nous pour aller vers un marais plus vivant : réserve naturelle, biodiversité, etc. », relève Sophie Huberson-Dobry. « On voit beaucoup de régressions du droit de l'environnement, beaucoup de décisions inacceptables de la part de l'administration. L'Assemblée nationale débatira à l'Assemblée nationale depuis le lundi 20 mars dans une proposition de loi. Dans ce projet de loi, il y a notamment une question de favoriser le stockage d'eau, de réduire la taille de certains déversoirs, de réintroduire à titre expérimental, un insecticide sensible pour les coléoptères, « plus particulièrement à Sables-Martin, pour les pollinisateurs, et cela redonne à nos filières de la betterave ou de la moine, qui sont menacées par nos pesticides. Une convention avec le Département Dans ce combat juridique, Nature Environnement 17 porte notamment la protection des algues, des coraux avec notamment en mer ou dans la protection des dauphins. Elle a aussi signé une convention de partenariat avec le conseil départemental pour la protection et la prise en compte des chèvres-souris. Le site de tous les ouvrages d'art de la réserve naturelle nationale de Bourgneuf. « Outre la création de la réserve naturelle nationale de Bourgneuf, l'association se mobilise sur la gestion des risques au grand port maritime de La Rochelle, la zone environnementale en phase d'élaboration, qui a pour objectif de doubler la surface de la réserve naturelle de 1000 à 2000 hectares. 40 % sont des espèces remarquables pour le territoire. Plusieurs espèces d'insectes présents sont très rares ou en danger de disparition. C'est suite à ce vote que Guillaume Bino, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en

« Régressions du droit de l'environnement » Association « combative », Nature Environnement 17 se félicite de l'extension de la réserve naturelle régionale de La Massonne, votée le 10 mars 2025. « Plus particulièrement à Sables-Martin, pour les pollinisateurs, et cela redonne à nos filières de la betterave ou de la moine, qui sont menacées par nos pesticides. Une convention avec le Département

« Régressions du droit de l'environnement » Association « combative », Nature Environnement 17 se félicite de l'extension de la réserve naturelle régionale de La Massonne, votée le 10 mars 2025. « Plus particulièrement à Sables-Martin, pour les pollinisateurs, et cela redonne à nos filières de la betterave ou de la moine, qui sont menacées par nos pesticides. Une convention avec le Département

MARAIS DE BROUAGE

La réserve naturelle de la Massonne double sa superficie

Extension de la réserve naturelle régionale de la Massonne a été votée en mars dernier, permettant de protéger davantage d'habitats et d'espèces



La réserve naturelle de la Massonne, près de Bourgneuf, est le site d'une grande richesse animale et botanique. ARCHIVES PASCAL COILLAUD

« Cette espèce remarquable est présente dans une grande diversité d'habitats composés de prairies, marais, zones humides et milieux aquatiques. Les en



Dans le silence du marais, écouter les chauves-souris

Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

« Les chauves-souris, ces mal aimés de la nature, étaient au cœur d'une visite pédagogique organisée par Nature Environnement 17, avec l'objectif de les faire connaître pour mieux les protéger

Les richesses des coteaux du marais de Bourgneuf

SAINT-SORNIN. Nature Environnement 17 propose une visite guidée des marais, samedi 22 juin.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

En surplomb des anciens marais salants, ces coteaux offrent un paysage contrasté, à la fois ouvert et délicatement modelé par l'eau, le vent et l'activité humaine passée.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

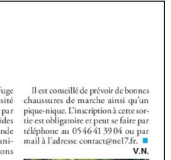
« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.



Derrière la découverte de la réserve d'Europe avec Nature Environnement 17. © Nature Environnement 17

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

« Les amoureux de la nature à découvrir les richesses écologiques que recèlent les coteaux du marais de Bourgneuf. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la maison de Bourgneuf Libain Lavoue à Saint-Sornin. Olivier Roqueux guidera les participants à travers ce territoire singulier, invitant à l'observation, à l'écoute, et à la contemplation des équilibres fragiles qui y régissent.

Fresque Saint-Palais sur mer réalisée par Jben beach art

VIE ASSOCIATIVE

EXPOSITIONS

Les expositions de NE17 sont mises à disposition gratuitement sous convention et attestation d'assurance auprès des collectivités, des associations, des écoles, des médiathèques...

Les chiffres en 2025 :

- Exposition Agroforesterie : empruntée 2 fois
- Exposition Les alliés du jardin : empruntée 2 fois
- Exposition Belles de nuit : empruntée 3 fois
- Exposition Les chauves-souris, ces étranges mammifères : empruntée 1 fois
- Exposition Gaston le hérisson : empruntée 1 fois
- Exposition La nature à notre porte : empruntée 1 fois

Les expositions ont aussi été utilisées régulièrement par les salariés et bénévoles lors des projets, des animations, des conférences, des Assises de la Biodiversité, des stands, de la soirée bénévoles et de l'Assemblée Générale.

ANTENNE, ÉVÈNEMENTS ET STANDS

* Antenne de Saintes

Tous les derniers jeudis de chaque mois, l'antenne de Saintes organise une réunion d'information et de communication sur l'actualité de l'association et du territoire de Saintes et des alentours. Entre 15 et 20 personnes participent aux réunions mensuelles.

En 2025, l'antenne de Saintes a tenu des stands et organisé des sorties :

- Fête de la nature à la Chapelle-des-pots le 26 Mai 2025
- Saintonge durable avec TERD'EV à Saintes au jardin public le 7 Juin 2025
- Village des Associations à Saintes au jardin public les 06 et 07 Septembre 2025

Bénévole référente : Brigitte RAYMOND

* Évènements encadrés par les bénévoles (hors antenne de Saintes)

Tout au long de l'année, plusieurs bénévoles ont proposé des sorties, des conférences et des stands :

- Jean Chaigneau, bénévole de l'antenne de la Rochelle, a proposé 12 sorties en 2025. Au total, 205 personnes y ont participé pour découvrir la biodiversité de la Rochelle, Aytré, Angoulins et Périgny.
- Dominique Mathis, bénévole de l'antenne a réalisé 4 sorties en 2025 autour de la Rochelle. Au total 56 personnes y ont participé.
- Deux conférences ont été proposées par des bénévoles en 2025. 12 personnes y ont participé.
- Une projection film débat «le vivant qui se défend» a eu lieu à Montendre. 64 personnes ont visionné le film.
- 2 stands ont été organisés à Surgères pour la fête de la nature et du forum des associations
- 1 stand au festival Notes en Vert à Périgny



VIE ASSOCIATIVE

* Soirées bénévoles

En 2025, une soirée bénévoles a été organisée à Saintes.

68 personnes ont participé à cette soirée.

Au programme :

- Présentation de l'association
- Découverte des missions bénévoles de l'année
- Diffusion de trois courts métrages réalisés par Manon BÉRÉHOUC, Pierre FEYNIÉ et Marc Ollivier.
- Échanges avec les salariés de l'association le temps d'un repas partagé.

* Formations bénévoles

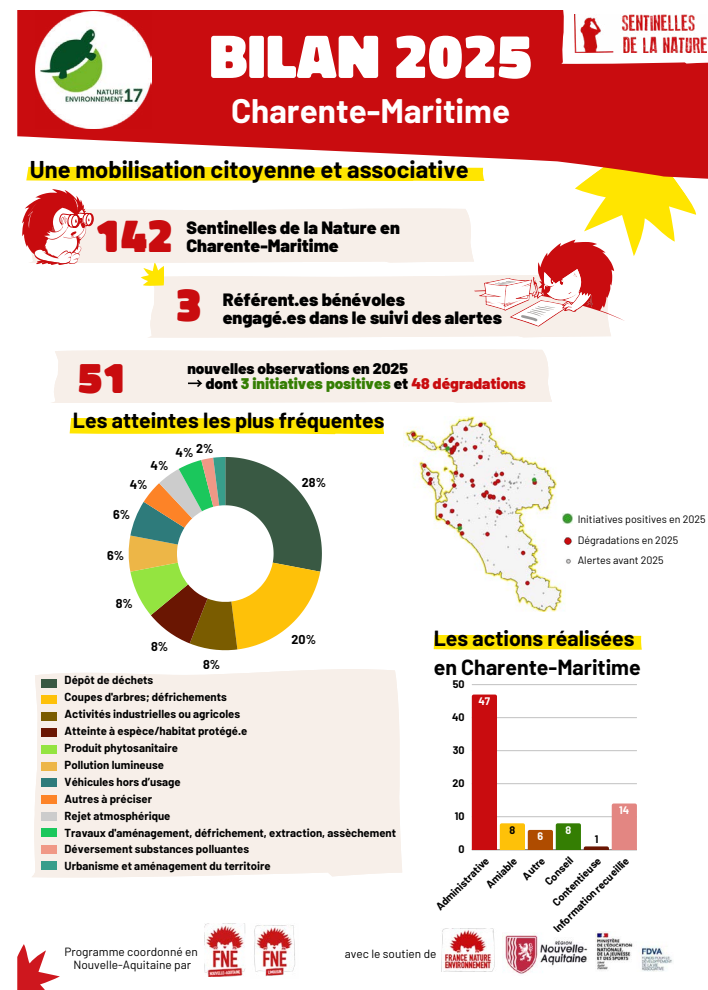
En dehors des projets, nous avons bénéficié d'une enveloppe financière FDVA pour proposer de nouvelles formations. Face à la demande de nos adhérents, nous avons réaliser un nouveau programme de 5 formation SOS serpents avec un groupe de 15 personnes.

* Assemblée générale

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 16 mai à Saint-Augustin avec 44 personnes.

SENTINELLES DE LA NATURE

Sentinelles de la nature est un réseau de citoyens agissant pour protéger la nature en alertant sur les atteintes à l'environnement et en valorisant les actions favorables à la préservation de la nature. En 2025 le programme Sentinelles de la Nature a mobilisé trois bénévoles de NE17 pour traiter 51 alertes provenant de citoyennes et de citoyens du département. Pour rappel, la Charente-Maritime compte 142 sentinelles.



Bénévoles référents : Nathalie LAGARDE GUEDON, Océane MAQUIN et Denis MÉTAYER

Un grand merci aux bénévoles qui animent tous ces évènements tout au long de l'année.

ÉTUDIER ET PROTÉGER

NE 17 a pour mission première la protection du patrimoine naturel en Charente-Maritime. Au travers d'études ou de programmes de conservation, pour lesquels notre expertise est régulièrement sollicitée, nous contribuons à la sauvegarde des espèces et de leurs milieux. Parallèlement à ces activités, nos chargés d'études ont participé à des groupes de travail ou des comités scientifiques chargés de s'exprimer sur les grandes orientations en matière de conservation du patrimoine naturel. L'ensemble des travaux présenté ici témoigne du rayonnement scientifique de notre structure tant au niveau départemental que régional.

LES CONTRATS D'OBJECTIFS

★ Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine

Ce programme d'ampleur, porté par FNE NA, financé par la DREAL (Fonds verts) et la Région NA, mobilise l'ensemble des structures de Nouvelle-Aquitaine œuvrant pour les chiroptères. Plus de 150 personnes (bilan provisoire) ont participé à ce programme en 2025, principalement sur les actions de terrain (comptages été/hiver et opérations de capture). Au total, ce sont plus de 900 personnes qui ont contribué à ce programme depuis 2016.

Durant l'hiver 2024-2025, plus de 700 sites différents ont pu être prospectés (bilan provisoire), permettant de dénombrer plus de 70 000 chauves-souris (toutes espèces confondues). Ces comptages permettent chaque année de contrôler les espèces marquées à l'aide de transpondeurs (Grand rhinolophe, Murin à oreilles échanquées et Minioptère de Schreibers), mais aussi et surtout de suivre l'évolution des populations. Ainsi, la Nouvelle-Aquitaine accueille plus de 25% des effectifs de Grand rhinolophe en hiver en France avec plus de 25 000 individus. L'effort de contrôle déployé a permis de « scanner » près de 40 000 Grands rhinolophes au sein de 705 sites d'hibernation répartis au sein de 35 départements de France.

Concernant l'été 2025, 163 colonies de mise bas des différentes espèces ciblées par le programme ont été dénombrées en Nouvelle-Aquitaine permettant de comptabiliser plus de 7 000 chauves-souris. Là encore, ces suivis coordonnés à l'échelle de la région permettent de suivre et d'évaluer l'évolution des populations.

En 2025, les opérations de capture afin de réaliser des prélèvements biologiques et de poursuivre le marquage individuel se sont réalisées au sein de 20 sites (24 opérations de capture). Au total, 4 370 chauves-souris ont été capturées permettant le marquage individuel de 879 Grands rhinolophes, 2 656 Minioptères, et de 388 Murins à oreilles échanquées.

Ce programme se fait en collaboration avec différents laboratoires de recherche, dont le LBBE de l'université de Lyon qui en est le partenaire historique, tout comme le CEBC-CNRS/ULR à Chizé.

Différents travaux sont en cours et concernent l'analyse de l'incroyable jeu de données de « Capture-Marquage-Recapture » obtenu chez le Grand rhinolophe, l'éco épidémiologie (dont les coronavirus avec l'Institut Pasteur), la toxicologie, les déplacements et l'écologie du paysage. Sur ce dernier point, un travail de thèse s'est achevé et les publications ont été soumises.

Pour 2026, l'objectif est toujours de poursuivre les comptages coordonnés en hiver et en été, seuls capables de produire des tendances à long terme des populations.

Concernant les opérations de capture, il s'agit désormais d'assurer le suivi des principales colonies de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échanquées, notamment en poursuivant la maintenance des lecteurs automatiques installés dans les colonies et permettant de contrôler les individus marqués. Grâce au développement de nouveaux partenariats, FNE NA, par son expérience, est désormais impliquée dans un nouveau programme d'ampleur de recherche en épidémiologie, à l'échelle européenne (programme OneBAT) porté par l'institut de virologie de Venise. Il vise à étudier plus précisément les virus présents chez le Minioptère de Schreibers, espèce en danger critique d'extinction en Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les mécanismes de transmission, leurs rôles dans la conservation de l'espèce et leurs implications pour la santé humaine.

Ce programme est réalisé en France en partenariat avec l'institut Pasteur, l'ANSES Nancy, le LBBE de Lyon, (FNE NA, LPO Auvergne Rhône-Alpes, CEN PACA, Groupe Chiroptères de Provence, Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon, ANA-CEN Ariège).

Ce travail est coordonné par Nature-Environnement 17 et porté par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, la LPO France, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, le Groupe Chiroptères Aquitaine, le CEN Aquitaine, Cistude Nature, le Labex ECOFECT (université Lyon I), le CBGP/INRA de Montpellier, et le CEBC-CNRS/ULR.

Projet financé par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

ÉTUDIER ET PROTÉGER

* Reptiles et Amphibiens de Nouvelle-Aquitaine (RANA)

Le projet RANA (Reptiles et Amphibiens de Nouvelle Aquitaine) vise à profiter de la dynamique récente d'atlas herpétologiques des 3 anciennes régions. Les prospections de l'atlas Poitou-Charentes se sont terminées en 2019, l'atlas des reptiles et des amphibiens du Limousin également (2020), celui de l'Aquitaine est récent (2014). Par conséquent, ce projet permet de publier le premier atlas de la nouvelle grande région (atlas dynamique en ligne). Il permet aussi de mettre en place des suivis à long termes, des actions de conservation pour les espèces les plus menacées, des formations et des actions de sensibilisation auprès du grand public. Dans ce cadre, le Pélobate cultripède a été recherché sur l'île d'Oléron, en particulier sur la forêt de Saint-Trojan où quelques données existent ainsi que dans la forêt des Saumonards. La Vipère aspic a également fait l'objet de prospections ciblées sur des secteurs historiques où de petites populations sont connues afin de savoir si celles-ci étaient cantonnées aux secteurs connus ou si elles étaient plus étendues.

La dynamique régionale des suivis POPReptile s'est maintenue comme les années précédentes et alimente la synthèse nationale annuelle réalisée par la Société Herpétologique de France (SHF).

Les actions de conservation et de sensibilisation se sont également poursuivies : construction de gîtes à reptiles, sorties découverte des amphibiens et reptiles, participation à des programmes de conservations (PNA, PRA...).

Ce programme a également permis de répondre aux sollicitations des collectivités et des particuliers concernant les reptiles et amphibiens, et notamment de faire de la médiation sur les serpents en coordonnant les actions des bénévoles qui interviennent sur les SOS Serpents en Charente-Maritime. L'activité SOS Serpents 17 fonctionne très bien grâce à l'implication de nombreux bénévoles et au système mis en place pour répondre efficacement aux sollicitations.

Une synthèse des résultats des suivis sur les reptiles et les amphibiens a été rédigée et publiée. Elle est consultable sur le site du programme.

**Ce travail est coordonné par Cistude Nature et porté par FNE Nouvelle-Aquitaine.
Projet financé par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne.**

Salarié référent : Jean RIVOIRE



* Les mares du Poitou-Charentes : recensement et réhabilitation d'un habitat d'espèces protégées essentiel de la Trame bleue

De 1998 à 2002, Poitou-Charentes Nature a engagé un programme régional d'inventaire des mares du Poitou-Charentes, avec l'aide de ses associations membres et de leurs bénévoles. Les objectifs de cette démarche étaient de recenser le plus grand nombre possible de mares existantes dans la région, de réaliser leur typologie et préciser leurs caractéristiques écologiques, d'évaluer l'importance et les causes de la régression des mares dans les différentes zones biogéographiques régionales, de recenser les différentes menaces qui pesaient sur elles, et de déterminer l'importance des mares régionales dans la répartition et la pérennité de certains groupes faunistiques.

Ce premier programme a ensuite bénéficié d'un nouveau volet entre 2022 et 2024 avant d'être reconduit en 2025 en lien avec le PNA Mares.

Suite au gros travail de recensement des mares, d'inventaires faune et flore dans un échantillon d'entre elles, de sensibilisation des citoyens et de communication entre 2022 et 2024, l'année 2025 a été une année de transition entre le début du PNA et la fin du volet 2022-2024.

Le travail en 2025 a consisté en l'accompagnement des collectivités, particuliers et agriculteurs souhaitant créer ou restaurer des mares sur leurs parcelles et de suivre l'élaboration du PNA à mettre en place en 2026.

La base en ligne a également été maintenue pour que de nouvelles mares soient pointées et décrites afin d'enrichir le travail de recensement réalisé lors des 3 dernières années.

Ce sont en tout plus de 20 mares qui ont créées ou restaurées en prenant en compte les chantiers de 2022 à 2025.

Ce travail est coordonné par Charente Nature et porté par Poitou-Charentes Nature.

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Fondation la Poule Rousse

Salarié référent : Jean RIVOIRE



ÉTUDIER ET PROTÉGER

* Inventaire de la Flore des rivières du Poitou-Charentes

L'année 2025, a marqué le début des analyses des données collectées durant les deux années d'inventaires qui se sont déroulées de 2023 à 2024. En tout ce sont 336 tronçons de cours d'eau qui ont été inventoriés pour un total de 6 000 données recueillies dont 3 000 relatives aux plantes aquatiques. Au sein de ce jeu de données, 10 % correspondent à des espèces dites patrimoniales (espèces inscrites sur des listes de protection ou de vulnérabilité) et 8,5 % concernent des espèces exotiques envahissantes.

Afin d'évaluer l'état écologique des cours d'eau de Poitou-Charentes, il avait été décidé au début du programme d'utiliser la valeur indicatrice moyenne « nutriments » des Hydrophytes qui est basé sur le protocole IBMR (Indice Biologique Macrophytes Rivières). Il constitue une valeur indicatrice du niveau trophique de la rivière sur la base de la moyenne des valeurs indicatrices de chaque espèce. Il a cependant été constaté lors de ces années d'inventaires que certaines de ces valeurs ne semblaient pas refléter de manière satisfaisante les conditions écologiques observées sur les stations picto-charentaises. Il a donc été décidé d'adapter ces valeurs de l'IMBR en se basant sur la bibliographie à disposition et le dire d'expert. À partir de nos valeurs spécifiques adaptées au Poitou-Charentes, la valeur indicatrice moyenne de nos tronçons est de 8,0 tout taxons confondus, et de 8,09 si on se limite aux hydrophytes. Cela permet de conclure à une qualité d'eau moyenne méso-eutrophe pour les cours d'eau du territoire picto-charentais.

Le projet a permis de retourner contrôler des données anciennes d'hydrophytes patrimoniales. En tout, 102 stations ont été contrôlées et l'espèce visée a été retrouvée dans 49% d'entre elles. Les plantes exotiques envahissantes ont également été recensées lors de ces inventaires et ont hélas été trouvées dans 38% des tronçons pour un total de 12 espèces. Il est à noter l'apparition d'une nouvelle plante exotique envahissante, dont la présence reste à confirmer par analyse génétique, sur le fleuve Charente entre Saintes et Taillebourg : *Vallisneria cf. australis*. Son expansion doit être surveillée en raison de son fort pouvoir colonisateur et les différents acteurs de l'eau avertis de cette nouvelle menace.

Les résultats de cette étude sont amenés à servir d'état des lieux des cours d'eau de Poitou-Charentes. L'objectif sera, d'ici 10 à 20 ans, de retourner sur les tronçons ayant servis durant cette étude afin d'observer l'évolution de la qualité des eaux de l'ex-région.

Afin de mettre en valeur les résultats de ces trois années d'études, il a été décidé de les publier dans la revue scientifique de l'INRAE Sciences Eaux et Territoires qui paraîtra en 2026. Ils ont également été communiqué sous la forme d'un webinaire ouvert aux différents acteurs de l'eau et structures environnementales. Une plaquette a également été créée afin de communiquer sur les enjeux des cours d'eau auprès du grand public.

Projet coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement et porté par Poitou-Charentes Nature.

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Union Européenne, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Salarié référent : Sylvain BIMONT

* Veille botanique en Poitou-Charentes

La flore picto-charentaise présente également de nombreuses espèces remarquables hors contexte aquatique. Les associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) sont régulièrement sollicitées par leurs adhérents ou par des particuliers à la suite de découvertes botaniques, concernant parfois des espèces hautement patrimoniales (suivant le niveau de menace sur la liste rouge régionale de Poitou-Charentes, CBNSA 2018).

Certaines de ces découvertes méritent d'être expertisées par un botaniste professionnel.

En outre, des découvertes réalisées lors de programmes financés antérieurs (messicoles, fougères, etc.) pâtissent de l'absence de suivi les années suivantes. Un contact régulier avec les propriétaires et gestionnaires est nécessaire pour s'assurer de la poursuite d'une gestion adaptée et le maintien des populations en bon état.

Cette action vise les stations d'espèces menacées situées hors sites NATURA 2000 et hors sites CEN où elles font déjà l'objet de suivis avec financements dédiés.

Le suivi de certaines espèces hautement patrimoniales étant déjà assuré par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA) dans le cadre de leurs missions de conservation. La liste des espèces suivies par chaque structure a ainsi été affinée avec leur collaboration.



ÉTUDIER ET PROTÉGER

Ainsi ce programme vise surtout à :

- Suivre des stations connues pour s'assurer de leur pérennité ;
- Assurer un lien avec les propriétaires.

Pour la troisième année consécutive, plusieurs stations de la Gesse des marais, (*Lathyrus palustris*), classée « En Danger » sur la liste rouge Poitou-Charentes, ont été suivies. L'espèce a été trouvée à nouveau sur le marais de l'Anglade confirmant l'importance de celui-ci dans sa conservation. Une nouvelle station a été découverte à proximité sur la commune de Courcoury. Le propriétaire a été contacté pour lui expliquer l'importance de cette espèce sur ses parcelles. Celui-ci s'est montré très ouvert et intéressé par la présence de cette plante s'est montré prêt à participer à sa conservation.

La population de Grande douve (*Ranunculus lingua*) observée à Courcoury en 2023 n'a pas été retrouvée en 2025 sûrement en raison de la fermeture de la roselière.

Une donnée historique d'Utriculaire intermédiaire (*Utricularia intermedia*) a été recherchée au sud de Montendre sur le lac Baron. Ce dernier ayant été fortement anthropisé depuis les années 70, l'espèce n'a hélas pas été retrouvée.

La population isolée de Kickxie à vrilles (*Kickxia cirrhosa*) sur la commune de la Clotte, et dont la dernière observation datait de 2019, a été retrouvée. En tout, 13 individus de cette espèce protégée ont été comptés sur une desserte forestière gérée par la commune. Une prise de contact avec la commune de la Clotte serait à prévoir afin de les informer de la présence de cette espèce et voir s'ils seraient prêts à mettre en place des mesures de gestion favorable à son maintien.

Connue depuis plusieurs années sur la commune d'Angliers, la station de Violette naine (*Viola pumila*), une espèce protégée en danger d'extinction en France, a fait l'objet d'un porté à connaissance auprès de la propriétaire de la parcelle. Une visite a été organisée en sa présence afin de lui montrer l'espèce et connaître la gestion qui avait été pratiquée permettant ainsi son maintien. La propriétaire s'est montrée très intéressée et prête à ce que des mesures de conservation in-situ et ex-situ soient mises en place pour préserver cette violette.

Projet coordonné par Vienne Nature et porté par Poitou-Charentes Nature.

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Union Européenne, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Salarié référent : Sylvain BIMONT

* Amélioration des connaissances sur les oiseaux forestiers

Ce projet, décliné en Poitou-Charentes, est une continuité de la dynamique initiée par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres en 2011 et 2012 et de la LPO en Charente-Maritime en 2015-2016 sur les cortèges avifaunistiques peuplant les massifs forestiers picto-charentais. Il se décline en 6 objectifs opérationnels :

- Formation des bénévoles ;
- Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification ;
- Animation d'un groupe de bénévoles pour suivre la nidification du Circaète Jean-le-Blanc ;
- Suivi scientifique approfondi du Circaète Jean-le-Blanc ;
- Sensibilisation des gestionnaires et des propriétaires à la relation entre gestion forestière et biodiversité avifaunistique ;
- Communication et vulgarisation scientifique.

L'inventaire des oiseaux forestiers nicheurs s'étant terminé en 2024, l'accent en 2025 a été mis sur la sensibilisation et la formation des professionnels forestiers aux oiseaux forestiers, et notamment aux rapaces, dont le Circaète Jean-le-Blanc. Cette espèce fait par ailleurs l'objet d'un suivi attentif de sa reproduction dans toute l'ex-région Poitou-Charentes grâce à des groupes de bénévoles dans chaque département de l'ex-région. Ce suivi permet lorsqu'un nid est trouvé, de prévenir le ou les gestionnaires des forêts concernées afin de garantir le succès de la reproduction et la prise en compte de l'espèce lors des années suivantes.

La sensibilisation des citoyens est également un axe de ce projet via des sorties sur le terrain et la rédaction d'une plaquette sur les oiseaux forestiers destinée au grand public et aux gestionnaires et propriétaires forestiers.



Projet coordonné par la LPO et porté par Poitou-Charentes Nature.
Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la fondation Crédit mutuel
Salarié référent : Jean RIVOIRE

ÉTUDIER ET PROTÉGER

* Oiseaux des carrières de Nouvelle-Aquitaine

Le projet « Oiseaux des carrières du Poitou-Charentes » a été déployé en 2020 sur 2 nouveaux départements de la région Nouvelle-Aquitaine : la Charente et la Charente Maritime.

Le projet a changé d'envergure il y a 3 ans en passant à l'échelle de la nouvelle région Nouvelle-Aquitaine. Ce projet a pour objectif de nouer de nombreux contacts et partenariats locaux avec des carriers, des propriétaires de sites et ainsi de les sensibiliser à la présence d'oiseaux spécifiques en échangeant sur les problématiques rencontrées. L'acquisition de connaissances sur la présence d'espèces cibles est privilégiée : Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Hirondelle de rivage, Guêpier d'Europe, Traquet motteux, Grand corbeau, Petit gravelot, Cedicnème criard.

Plus spécifiquement en Charente-Maritime, le projet est porté localement par NE17 et l'antenne de la Rochelle de la LPO Poitou-Charentes. Les inventaires ont principalement visé le Guêpier d'Europe et l'Hirondelle de rivage puisque ce sont les 2 espèces cibles les plus susceptibles d'être observées dans le département. Certaines carrières prospectées en 2025 abritent néanmoins d'autres espèces comme le Faucon pèlerin, le Petit gravelot et le Pipit rousseline.

Projet coordonné par la LPO et porté par UNICEM Nouvelle-Aquitaine.

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine et l'UNICEM Entreprises engagées.

Faucon pèlerin



Salarié référent : Jean RIVOIRE

Guêpier d'Europe



* Actualisation de l'inventaire des arbres remarquables de Charente-Maritime

A la demande de plusieurs bénévoles impliqués sur le sujet, NE17, en partenariat avec l'association Arbres Remarquables de France (A.R.B.R.E.S.), a entrepris d'identifier et de recenser les arbres d'exception du département afin de valoriser les plus remarquables.

Ce recensement a vocation à partager et protéger ce patrimoine naturel commun. Il s'est appuyé dans un premier temps sur le premier inventaire réalisé dans le courant des années 90 et dans un second temps sur les signalements que le grand public pouvait porter à connaissance.

En parallèle, un réseau de bénévoles a été créé afin de couvrir l'ensemble du territoire départemental et assurer les visites de terrain pour relever l'ensemble des caractéristiques des arbres inventoriés précédemment ou signalés sur notre site.

Ainsi, durant 2023 et 2024, les signalements d'arbres « coup de cœur » ont été réalisés par le grand public via une plateforme en ligne. Ainsi, outre les 432 arbres issus du premier inventaire, ce sont 356 arbres ou groupes d'arbres qui ont été ajoutés durant les deux années. Seuls ou en binômes, les 17 référents se sont alors chargés de visiter l'ensemble des arbres de leur secteur pour recueillir leurs caractéristiques. Il est à noter une grande diversité d'essences représentées : près d'une centaine.

Puis en 2025, après la finalisation des passages sur le terrain, une sélection des arbres les plus remarquables du département a été réalisée en s'appuyant sur une grille multicritères. Ces critères, classés en 5 grandes catégories (artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque), octroient chacun une note. A cela, a également été ajoutée une note de rareté et une note liée à l'état sanitaire. Ainsi, selon cette méthode de notation, 133 arbres ont été retenus. Il est à noter que l'objectif de la démarche n'était pas d'établir un classement des arbres mais une sélection d'arbres qui se distinguent sur le département.

À présent, les bénévoles de NE17 s'affairent à obtenir l'accord des propriétaires (privés ou publics) pour pouvoir, par la suite, valoriser ces beaux arbres.

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et DREAL Nouvelle Aquitaine.

Salariée référente : Mylène ESCHEMANN

ÉTUDIER ET PROTÉGER

LES EXPERTISES NATURALISTES

* LGV SEA Tours-Bordeaux : Accompagnement / Expertises Naturalistes

Coordination du projet

Nous participons activement aux comités de pilotage en lien avec PCN et ses associations membres afin d'orienter les mesures de suivi et de faire le point sur les suivis, les mesures compensatoires en cours, la stratégie politique de PCN, etc.

Suivis des populations impactées

Ces suivis naturalistes s'inscrivent dans le cadre de l'article 23 des arrêtés inter-préfectoraux des 24 février et 21 décembre 2012 invitant le concessionnaire de la LGV SEA à suivre l'état des populations impactées par les travaux et l'usage de la LGV : «Un suivi des populations et des habitats d'espèces protégées impactées par la construction et l'exploitation de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux devra être réalisé pendant la durée de la concession». Ces types de suivi s'inscrivent également dans le cadre de la note méthodologique rédigée par l'ensemble des partenaires inter-régionaux et intitulée «Propositions de suivi des mesures environnementales liées à la construction et à l'exploitation de la LGV-SEA Tours-Bordeaux».

En 2025, 2 sites ont été suivis pour évaluer l'impact de la ligne sur les populations de chiroptères. En parallèle, plusieurs gîtes artificiels installés sous des ouvrages d'art ont été suivis, ainsi qu'une population de Damier de la Succise à Clérac. Des travaux complémentaires d'étude de la Grande Mulette ont également été réalisés.

Suivis des mesures compensatoires

◆ Suivi des mares

Dans le cadre des mesures compensatoires de la LGV SEA, plusieurs mares ont été créées à proximité de la ligne et d'autres ont été créées ou restaurées sur des terrains privés par le biais de conventionnements soumis à des cahiers des charges. Ces mares ont pour objectif d'accueillir la faune et la flore aquatique impactée lors de la destruction de leurs milieux pendant la phase de travaux. L'objectif de ce suivi est donc d'évaluer la réussite de ces opérations en suivant tous les ans leur colonisation

par les Odonates et les Amphibiens. Des relevés botaniques et des habitats naturels sur et à proximité des mares ont également été menés tous les ans afin d'en étudier l'évolution.

En 2025, NE17 a suivi 21 mares toutes situées dans la Double Saintongeaise. Il s'agissait des dernières qui ont été créées dans le cadre des mesures compensatoires.

Les mares accueillent entre 0 et 7 espèces d'amphibiens et entre 0 et 28 espèces d'odonates. Comme toutes les mares ont été créées en 2023, il n'était pas possible de faire un comparatif de la richesse spécifique de ces mares en fonction de leur date de création. Cependant, les résultats des prospections montraient que ces mares accueillent dans l'ensemble peu d'individus, notamment en odonate. Cette pauvreté pourrait s'expliquer par les assecs précoces de l'année 2025 qui n'étaient pas favorables à leur reproduction.

◆ Suivi des espèces et habitats sur les sites de compensation

Afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion/restauration mises en place sur les sites de compensation, des suivis biologiques sur les taxons ciblés par la compensation ou sur les taxons indicateurs de l'état de conservation des milieux ont été engagés cette année.

En 2025, des suivis ont été réalisés sur 4 sites en acquisition ayant été rétrocédés aux CEN NA : Etangs Levraut à Cercoux, vallée du Lary à Cercoux, Le Pas Blanc à Neuvicq, et la vallée du la Seugne aux alentours de Colombiers. Dans ce cadre, des études ont été menées sur les lépidoptères.

En 2025, des suivis des chiroptères forestiers (dans les îlots de vieillissement et de senescence et les milieux ouverts) ont été réalisés sur 2 sites de compensation : GF des Landes du Chapelain et GF du Lugéras. Les résultats de ces suivis permettent de dresser un état des populations un an après la mise en place des premières opérations de gestion/restauration. Leurs répétitions dans le temps permettront d'évaluer la dynamique des différentes populations d'espèces et d'éventuellement adapter les mesures de gestion mises en place afin d'augmenter les fonctionnalités du site au regard des exigences écologiques des espèces et surtout des espèces compensées ciblées.

Projet coordonné par Poitou-Charentes Nature
Actions financées par LISEA
Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

ÉTUDIER ET PROTÉGER

* IRMC : Accompagnement / expertises naturalistes

Coordination du projet

Les études réalisées sur les sites de compensation IMERYYS sont proposées par NE17 qui s'appuie sur les études d'impacts et les arrêtés préfectoraux en lien avec les carrières en question. Ces propositions sont ensuite négociées avec IRMC qui finance les études.

Expertises menées dans le cadre des mesures compensatoires

La réalisation de ces expertises environnementales s'inscrit dans le cadre des compensations réalisées en acquisition pour la société IRMC. Les objectifs de ces diagnostics visent à :

- Réaliser un état des lieux afin de définir l'état initial global du site et/ou réaliser un état initial quantitatif correspondant à une première année de suivi ;
- Evaluer les travaux de gestion réalisés sur les sites pour la restauration des habitats favorables aux espèces concernées ;
- Apporter des pistes de réflexion et des préconisations de gestion permettant d'orienter l'intervention du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA) ;
- Proposer un suivi adapté du site.

En 2025, ce type d'expertise a été réalisé sur 7 sites de compensations en rapport avec l'exploitation de trois carrières.

◆ Suivi des mesures compensatoires de la carrière Planton et Maine du Bois

Les parcelles de compensation, relatives à l'extension de la carrière du Planton et Maine du Bois, sont localisées tout autour de la carrière sur la commune de Montlieu-la-Garde. Cette année, les inventaires ont concerné les oiseaux, les mammifères (dont Chiroptères), les Rhopalocères, les Odonates, les Orthoptères, les Coléoptères, les amphibiens, et les habitats et la flore.

Cette année, un protocole basé sur l'ADN environnemental a été mis en place pour l'étude du Crossope aquatique. Cette méthode non invasive consiste à prélever un échantillon (eau dans ce cas), puis de l'analyser génétiquement. Néanmoins, les résultats se sont avérés négatifs pour cette espèce.

Les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

◆ Suivi des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin

Suivi des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de La Vergne

Les travaux de gestion ont été réalisés par le CEN-NA sur ce site il y a 3 ans. Les suivis biologiques menés en 2025 ont porté sur les mammifères, les libellules, les amphibiens et reptiles ainsi que la flore.

Les mares créées sur le site ont été colonisées dès la première saison. Toutefois, par la suite l'Ecrevisse de Louisiane s'y est implantée. Les résultats sont alors depuis moins positifs.

Les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

Suivi des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de Bois Charles

Les travaux de gestion ont été réalisés par le CEN-NA sur ce site à partir de fin 2022. Les suivis biologiques menés en 2025 ont porté sur le Damier de la Succise, les libellules, les amphibiens et reptiles et la flore. Ils ont pour objectif d'exposer les premiers résultats de cette restauration.

Les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

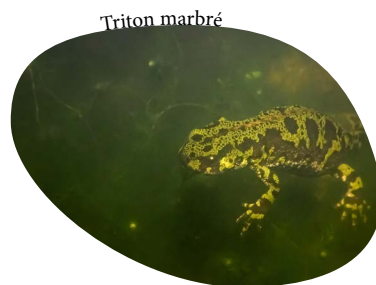
ÉTUDIER ET PROTÉGER

Suivi des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de Chepniers

Les suivis biologiques dans le cadre de mesures compensatoires sont nécessaires à l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestions mises en place. Les suivis biologiques menés en 2025 ont porté sur les amphibiens, les odonates et la flore.

Les inventaires ont contribué à attester la colonisation des mares créées dans le cadre de la restauration écologique par des amphibiens et des libellules. En 2025, la reproduction de la Leucorrhine à front blanc a été prouvée par la présence d'exuvies. Le Triton marbré a été vu pour la première fois sur le site. Sa reproduction ici est encore à démontrer.

Les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.



Diagnostic écologique des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de Montguyon

Les travaux de gestion ont été réalisés par le CEN-NA sur ce site à l'automne 2023. Les suivis biologiques menés en 2025 ont porté sur la flore, les amphibiens et les libellules. Ils ont pour objectif d'évaluer l'efficacité des mares créées.

Les mares nouvellement créées ne retiennent pas suffisamment l'eau, et manquent de végétation hydrophyte et/ou hélophyte. Leur localisation stratégique en bordure de forêt est pourtant propice à une potentielle colonisation des espèces. Ainsi, de ces résultats ressort le besoin d'actions d'imperméabilisation des mares et de favorisation du développement d'essences végétales locales.

Les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

Diagnostic écologique des mesures compensatoires de la carrière Sarrazin sur le site de la Clotte

Les suivis biologiques dans le cadre de mesures compensatoires sont nécessaires à l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestions mises en place. Les suivis biologiques menés en 2025 ont porté sur les oiseaux, les mammifères (dont chiroptères), les Rhopalocères, les Odonates, les Orthoptères, les amphibiens, la flore et les habitats naturels. Ils ont permis de mettre à jour les connaissances du site avant les premiers travaux de gestion qui devront avoir lieu en 2026.

Les suivis mis en place seront reconduits tout au long des 30 années de compensation obligatoires et permettront de réajuster le plan de gestion au fur et à mesure afin de favoriser la biodiversité du site et notamment les espèces patrimoniales et les espèces à compenser.

◆ Suivi des mesures compensatoires de la carrière « Perrin »

Les parcelles de compensation, relatives à la création de la carrière de Perrin, sont localisées tout autour de la carrière sur la commune de Clérac.

L'étude menée en 2025 ciblait les mammifères (dont chiroptères), les rhopalocères, les orthoptères, les reptiles et les habitats naturels. Le adet des laïches n'a pas été observé sur un secteur en cours de fermeture. Ces résultats ont permis de prioriser des actions pour cette espèce.

Ces suivis biologiques permettront d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en place et seront reconduits tout au long des 20 années de compensation obligatoires. Ils permettront de réajuster le plan de gestion en lien avec CEN-NA qui est le gestionnaire de ce site.

Actions financées par IMERYS

Salariée référente : Caroline MICALLEF

ÉTUDIER ET PROTÉGER

* Éolien

Dans le cadre de la construction des parcs éoliens d'Antezant-St Pardoult et de Varaize, NE17 a été missionné par EDF Renouvelables pour l'accompagner dans la mise en place de plusieurs mesures d'accompagnement, à savoir la pose de gîtes et de nichoirs et la définition d'un linéaire de haies à planter conformément aux arrêtés d'autorisation de ces deux parcs. Ainsi, avec l'aide de bénévoles, 43 nichoirs pour l'avifaune et 29 gîtes pour les chiroptères ont été installés les 21 et 22/03/2022.

Suite à l'installation, les premiers résultats des suivis réalisés en 2024 sont encourageants avec plus de la moitié des gîtes et nichoirs qui ont été occupés en 2024 par 6 espèces (5 espèces d'oiseaux et 1 espèce de chauve-souris).

Ceci représente 17 gîtes à chauves-souris et 22 nichoirs occupés, soit un taux d'occupation de 55 % (respectivement 58,6 % pour les chiroptères et 38,6 % pour les oiseaux).

En 2025, concernant les chauves-souris, deux espèces fréquentent désormais les gîtes artificiels, la Pipistrelle commune et le Murin de Bechstein. Nous pouvons noter qu'une colonie de mise bas d'une vingtaine de Pipistrelles communes se regroupent tout l'été dans un des gîtes.

L'entretien régulier est une des clés pour assurer l'efficacité des gîtes artificiels qui peuvent être fréquentés par de nombreuses autres espèces, notamment des insectes.

Pour les oiseaux, le bilan reste mitigé avec un taux d'occupation très faible sur 2025. Notons cependant que la présence de la Bergeronnette des ruisseaux qui a niché dans un des gîtes artificiels a été une observation peu commune pour l'année. Cependant, aucune hirondelle n'a été observée en nidification ni en vol lors de nos passages.

Là aussi, l'entretien régulier des nichoirs reste indispensable pour assurer la pérennité de ces aménagements.

Suivi financé par EDF Renouvelables

Salariés référents : Maxime LEUCHTMANN et Paul HUREAU

* Inventaire permanent des ZNIEFF de Poitou-Charentes

Après 2 générations d'inventaires (1982-1995 et 1997-2012), les ZNIEFF font depuis 2012 l'objet d'un inventaire permanent. Elles sont alors actualisées en continu sur la base de l'état des connaissances relatif à chaque secteur du département. Après avoir réactualisé les listes d'espèces déterminantes en Poitou-Charentes, les associations membres de Poitou-Charentes Nature créent ou actualisent des ZNIEFF tous les ans.

En 2025, NE17 en collaboration avec le CBNSA et la LPO, s'est concentrée sur l'actualisation de trois ZNIEFF : L'Arnoult, Passage de la Ronde, Les Sauveurs. Ainsi que la création d'une nouvelle ZNIEFF de type 1 : Le bois de Fontaine.

Dans ce cadre, une journée de prospections naturalistes a été organisée le 18 juin conjointement LPO – NE 17. A cette occasion plus d'une dizaine de bénévoles ont pu découvrir et inventorier la faune et la flore, dans le bois d'Essouvert.



Bacchante

Action financée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Salariée référente : Caroline MICALLEF

* Fort des Saumonard - Diagnostic chiroptérologique

Situé au cœur du site Natura 2000 « Dunes et forêts littorales de l'île d'Oléron », le Fort des Saumonards est un ancien ouvrage militaire mis à disposition de l'institution de gestion sociale des Armées comme centre de vacances entre 1987 et 2012. A l'abandon depuis, le bâtiment a été racheté en 2019 afin d'être réhabilité et transformé en centre de vacances pour l'Ecole 42 (établissement d'enseignement supérieur en informatique). Constitué d'un ensemble de 8 bâtiments dans un contexte environnemental d'intérêt, les enjeux relatifs à la biodiversité sont nombreux notamment pour les chiroptères puisque le DOCOB a relaté la présence d'au moins 12 espèces de chiroptères à proximité du site.

ÉTUDIER ET PROTÉGER

Ainsi, en 2020, NE17 a été mandaté afin de réaliser une étude complémentaire visant à identifier les espèces présentes au sein des bâtiments, à accompagner les opérateurs lors de la phase de travaux dans la prise en compte des individus potentiellement présents et à proposer des actions de préservation et de conservation des espèces sur le site (aménagement, sorties sur le terrain, animation).

Les travaux ont débuté au printemps 2021 et NE17 poursuit sa mission d'accompagnement du porteur de projet pour une prise en compte des enjeux de biodiversité tout au long des travaux.

En 2025, deux visites ont été réalisées tardivement en saison, ce qui n'a pas permis de déterminer la présence éventuelle de mises bas ou de nidification au sein des gîtes artificiels, notamment les bâtiments. Néanmoins, plusieurs espèces ont pu être observées, telles que la Pipistrelle commune, le Grand rhinolophe et le Petit rhinolophe.

Le site s'avérant particulièrement favorable durant la période de swarming (reproduction), une opération de capture à l'aide de filets et de harp-trap a de nouveau été menée. Celle-ci a permis de mettre en évidence un cortège d'espèces diversifié, suggérant une utilisation du site en période automnale. Une quinzaine d'individus ont ainsi été capturés au cours de la nuit.

Ce suivi s'inscrit dans une démarche pluriannuelle visant à évaluer l'occupation des gîtes et à garantir la mise en tranquillité des secteurs utilisés par les chauves-souris. Les données collectées à l'automne apportent des éléments complémentaires ; toutefois, il apparaît désormais essentiel d'acquérir des données supplémentaires plus tôt en saison.

Suivi financé par NJJ Immobilier

Salariés référents : Maxime LEUCHTMANN et Paul HUREAU



* Suivi des mesures compensatoires du parc photovoltaïque de Fontenet III - Sites de Montendre et Cadeuil

Ce travail pour le compte de la société BayWa r.e. consiste à suivre les mesures compensatoires dans le cadre de l'ouverture de la troisième extension du parc photovoltaïque Fontenet III, situé sur la commune de Fontenet, au sein de l'ancien camp militaire.

Les parcelles compensatoires sont situées sur 2 secteurs différents de Charente-Maritime : Cadeuil et Montendre. Les suivis ont porté sur plusieurs taxons, à savoir les oiseaux et les chiroptères. Les autres taxons n'ont pas bénéficié de suivis spécifiques mais ils étaient notés lors d'observations opportunistes.

L'objectif derrière ces inventaires et suivis est d'évaluer l'efficacité des mesures compensatoires mises en œuvre pour les espèces à compenser, d'évaluer les modalités de gestion choisies, de suivre les espèces présentes, d'évaluer leurs populations et enfin, de proposer d'autres mesures si le besoin s'en fait ressentir.



Suivi financé par BayWa r. e.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

* Suivi des reptiles sur les parcelles de compensation relatives à la construction de l'écoquartier de Bongraine et du parc d'activités de l'Aubrecay sur la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Dans le cadre de la création de l'écoquartier de Bongraine d'une part, et du parc d'activités de l'Aubrecay d'autre part, la communauté d'agglomération de La Rochelle (CDA LR) est tenue de mettre en place des mesures visant à compenser la perte d'espèces ou d'habitats d'espèces suite aux travaux et à l'exploitation des parcelles concernées.

ÉTUDIER ET PROTÉGER

Pour cela, elle doit réaliser une sécurisation foncière de sites de compensation, qui devront faire l'objet d'une gestion conservatoire. Le maître d'ouvrage est également tenu d'assurer le suivi des mesures environnementales mises en œuvre, ainsi que le suivi des populations et des habitats d'espèces protégées impactées.

Les suivis scientifiques des sites sécurisés doivent ainsi permettre d'évaluer l'efficacité de la gestion conservatoire mise en œuvre en faveur des espèces à compenser sur les sites et d'apporter les éléments nécessaires à la réactualisation des plans de gestion.

La CDA LR a sollicité NE17 afin de réaliser le suivi des populations de reptiles sur 5 sites de compensation de l'écoquartier de Bongraine (« Abilis », « BB16 », « Bongraine », « Champ de tir » et « Marais doux »). L'autre partie du travail est de vérifier si la gestion des sites est efficace en vue de la compensation. Si le besoin s'en fait ressentir, il convient de proposer d'autres mesures qui aurait un impact plus significatif sur les espèces et habitats d'espèces à compenser.

Ces études s'appuient sur des protocoles de terrain précis permettant d'avoir un suivi quantitatif des populations de reptiles liées à ces parcelles.

Projet financé par la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

Salarié référent : Jean RIVOIRE

* Réhabilitation pour la création d'un nouveau conservatoire intercommunal de musique à Surgères

Depuis un incendie en 2002 le Conservatoire de musique Aunis sud est logé dans un bâtiment municipal, mis à disposition de la CdC Aunis sud par la Ville de Surgères dans la cadre du transfert de compétences. Ce bâtiment est totalement inadapté à la pratique de la musique. Il ne l'a jamais été et devait être une solution provisoire. Il compte environ 280 élèves et vient d'être labelisé « Conservatoire à rayonnement Intercommunal » par le Ministère de la Culture (décembre 2023).

Consciente de la nécessité de faire évoluer la situation, la Communauté de communes Aunis Sud a donc décidé de redéployer le Conservatoire de musique sur le site de l'ancienne ENILIA (Ecole Nationale d'Industrie Laitière et d'Industrie Agroalimentaire)

et de restructurer les 4 bâtiments existants de manière à accueillir le conservatoire dans de bonnes conditions. Afin de répondre aux exigences règlementaires vis-à-vis des espèces protégées, la communauté de communes a lancé une étude à laquelle NE17 et Ecosphère ont répondu.

Le bureau d'étude s'est chargé de la partie administrative (dossier de dérogation notamment) et l'association de la partie expertise naturaliste (Chiroptères, oiseaux, reptiles/amphibiens et botanique). La phase d'accompagnement durant le chantier, sera également effectuée par NE17.

Aucun enjeu majeur n'a été relevé au sein des bâtiments ni dans le jardin. Néanmoins, un jardin pensé pour l'accueil de la biodiversité est en cours de réflexion avec la communauté d'Agglomération et de nombreux gîtes artificiels pour oiseaux et chiroptères vont être installés. Notons qu'une partie des combles va être conservée en faveur des chauves-souris avec la mise en place d'une chiroptière.

L'année 2026 sera marquée par le début du chantier et le suivi de ce dernier par l'association.

Projet financé par la Communauté d'Agglomération Aunis Sud

Salarié référent : Paul HUREAU



* Expertise des ouvrages d'art du département

Les ouvrages d'art, et notamment les ponts, constituent des habitats et des axes de déplacement essentiels pour plusieurs espèces protégées, dont les chauves-souris et la Loutre d'Europe. Les chauves-souris utilisent fréquemment les ponts comme gîtes temporaires, sites de transit ou repères paysagers le long des corridors écologiques, tandis que la Loutre d'Europe dépend étroitement de la continuité des milieux aquatiques et des berges pour ses déplacements et ses sites de repos.

ÉTUDIER ET PROTÉGER



L'expertise pont vise ainsi à identifier les enjeux écologiques liés à ces ouvrages, à anticiper les impacts potentiels des travaux et à proposer des mesures adaptées permettant de concilier aménagement, sécurité des infrastructures et préservation de la biodiversité. C'est dans ce cadre que NE17 et le Département de la Charente-Maritime ont signé une convention afin d'expertiser les ouvrages soumis à travaux du département chaque année ainsi que pour le suivi annexe du projet de Blanzay-sur-Boutonne où 8 ouvrages ont été démolis et remplacés par des mesures compensatoires.

Projet financé par Conseil Départemental de Charente-Maritime

Salarié référent : Paul Hureau

* Diagnostic préalable en vue de la réhabilitation de la toiture de la mairie de Saint-Martin-de-Ré

Le bâtiment de la mairie de Saint-Martin-de-Ré (17) édifié il y a 250 ans, nécessite à l'heure actuelle des interventions d'entretiens sur les façades, les menuiseries et les combles.

Des enjeux relatifs aux chiroptères sont présents et sont particulièrement importants pour deux espèces (Sérotine commune et Oreillard gris), le bâtiment faisant d'ores et déjà l'objet d'une « convention refuge chauves-souris » et le projet de réhabilitation engagé ici se doit de les intégrer.

NE17 a proposé son accompagnement au cabinet d'architectes AR missionné pour la rénovation du site.

Ce diagnostic prévoyait différentes missions tout au long de l'année 2025 :

- Un diagnostic régulier des chiroptères dans les combles des bâtiments (6 passages) ;
- La proposition d'aménagements au sein de la tour en faveur des chiroptères ;
- Le suivi du chantier.

Projet financé par la mairie de Saint-Martin-de-Ré

Salarié référent : Thomas GIRARD

* Amélioration des connaissances sur la Cistude d'Europe dans le PNR du Marais Poitevin

NE17 a réalisé des prospections ciblées sur la Cistude d'Europe pour le PNR du Marais Poitevin en mettant l'accent sur le site Natura 2000 du même nom et aux endroits où des données historiques sont notées.

L'étude s'est déroulée en 3 temps. Premièrement, une synthèse des connaissances historiques en interrogeant les bases de données et des personnes ressources (naturalistes locaux, réserves naturelles, PNR, embarcadères, pêcheurs...) afin de récolter un maximum d'informations qui serviront à orienter les secteurs à prospector. Très peu de données existent et elles sont assez anciennes pour la plupart d'entre elles. Les données de Tortue de Floride ont également été prises en compte pour affiner la répartition de cette espèce invasive potentiellement problématique pour la Cistude.

Deuxièmement, des prospections ont eu lieu en période de sortie d'hibernation des Cistudes. Cette période est propice à l'observation de l'espèce car les individus ont un besoin important de thermorégulation et ils s'exposent donc assez longtemps au soleil. Les tortues sont donc plus facilement détectables. Ce passage sur les sites a également permis de juger s'ils étaient favorables à l'espèce et ainsi de prioriser certains sites à d'autres lors du deuxième passage.

Enfin, d'autres prospections ont été réalisées, mais cette fois en période de reproduction car c'est une autre période où les tortues ont besoin d'énergie, besoin qui leur impose une thermorégulation intense.



Les sessions de prospections se sont déroulées aux mêmes endroits afin de doubler les chances d'observation. La première session était aussi une opportunité de repérer les secteurs les plus favorables et de les prioriser lors de la deuxième session.

Projet financé par le PNR du Marais Poitevin

Salarié référent : Jean RIVOIRE

ÉTUDIER ET PROTÉGER

PLANS REGIONAUX D' ACTIONS (PRA)

* Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Odonates

Suite au Plan National d'Actions (2020-2030) en faveur des libellules, la rédaction de la déclinaison au niveau régional a été entreprise grâce à un travail collaboratif et sous la coordination du CEN Nouvelle-Aquitaine. Ce plan prévoit une douzaine d'actions visant à préserver 27 espèces d'odonates considérées comme menacées sur ce territoire.

En 2025, les actions principales ont concerné :

- La mise en œuvre d'un suivi protocolé, le Suivi des odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP) sur l'Arnoult et le Palais. Cet inventaire a pour but la surveillance des tendances de populations des libellules prioritaires inféodées aux fleuves et aux grands cours d'eau.
- L'accompagnement des acteurs du territoire pour la mise en place du SOGAP, sur 5 autres cours d'eau du département.
- L'amélioration des connaissances des espèces avec des prospections ciblant la Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*), la Leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*) et l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) appuyé par l'aide de bénévoles.
- Dans ce but d'amélioration des connaissances, un week-end de prospection ouvert aux bénévoles a eu lieu en juillet sur la Vallée de l'Antenne. Cet événement a permis de réunir une vingtaine de bénévoles autour de la thématique des libellules.
- La formation des bénévoles au cours de 4 cycles (formation en salle et sur le terrain) et la sensibilisation au sujet par une sortie nature à destination des familles.

Projet financé par le Fonds vert, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, et l'Agence de l'eau Adour Garonne
Salariée référente : Caroline MICALLEF



* Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des lépidoptères

Suite au Plan National d'Actions (2018-2028) en faveur des lépidoptères diurnes, la rédaction de la déclinaison au niveau régional a été à l'initiation d'un travail collaboratif et sous la coordination du CEN Nouvelle-Aquitaine. Ce plan prévoit 17 actions visant à préserver 44 espèces de papillons considérées comme menacées sur ce territoire.

En 2025, les actions ont visé en particulier :

- L'amélioration des connaissances sur la répartition des zygènes vertes (du genre *Adscita* et *Jordanita* et dans une moindre mesure *Rhagades pruni* et *Aglaope infausta*). Également, du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), de l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*), du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) et de la Bacchante (*Lopinga achine*) sous forme de prospections sur le terrain ouvertes aux bénévoles.
- La priorisation de sites à enjeux, par la rédaction de notes d'enjeux à destination du CEN Nouvelle-Aquitaine. Ou encore l'apport d'une assistance technique auprès de divers acteurs du territoire (CEN Nouvelle-Aquitaine, animatrices Natura 2000...) pour la prise en compte des espèces à enjeux sur leurs sites.
- La gestion de micro-sites par l'organisation d'un chantier nature. Cette année, le chantier participatif a été organisé sur une parcelle communale à Haimps. Près d'une dizaine de bénévoles sont venus prêter main forte.

Projet financé par le Fonds vert, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, et l'Agence de l'eau Adour Garonne

Salariée référente : Caroline MICALLEF



ÉTUDIER ET PROTÉGER

* Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères

Depuis 2018, FNE NA anime et pilote la mise en œuvre des actions du Plan Régional d'Actions Chiroptères (PRAC) Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du PRAC NA est financé par la DREAL. La mise en œuvre de ses actions est financée par la Région et la DREAL.

En 2025, NE17 est intervenue sur différentes actions détaillées ci-dessous :

- Contribution à la stratégie nationale des aires protégées pour les sites majeurs à chiroptères ;
- Déploiement de l'opération « refuge pour les chauves-souris », dont la 100ème convention signée pour le département de la Charente-Maritime (école de Tonny-Boutonne) ;
- Participation au groupe de travail national sur l'éolien.

Le PNA en faveur des Chiroptères a été validé en 2016 par l'Etat. Ce PNA, d'une durée de 10 ans (2016-2025) est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN).

Sa déclinaison en Nouvelle-Aquitaine est pilotée par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Le PRAC NA a ainsi été validé en décembre 2018. Son animation territoriale a été déléguée au CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'ex Aquitaine, au GMHL pour l'ex Limousin et à Charente Nature pour l'ex Poitou-Charentes.

Projet financé par la Région et la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN



* Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

Dans le cadre du second Plan d'action national en faveur de la Loutre d'Europe, PCN et son réseau associatif a proposé de déployer des actions inscrites dans le PNA Loutre d'Europe à l'échelle du territoire du Poitou-Charentes sur la période 2024-2026.

En 2025, plusieurs actions de 2024 ont continué avec la refonte du Groupe Loutre de Charente-Maritime. Ce groupe de bénévoles a vocation à assurer une veille sur l'espèce au sein du département et à assurer des sorties de terrain à vocation d'actualisation des connaissances.

La communication et sensibilisation des acteurs du territoire (Département de la Charente-Maritime, Natura 2000 et syndicats) permet de mettre en place des aménagements favorables pour l'espèce telles que les banquettes à Loutre, intégrées systématiquement lors des restaurations conséquentes d'ouvrages d'art par exemple.

Une animation a également été donnée en fin d'année sur la thématique. Malgré une météo peu clémente, un temps de présentation/débat en salle ainsi que la diffusion d'un court métrage a permis à une vingtaine de personnes de se réunir et d'en apprendre davantage sur ce mammifère semi-aquatique.

Projet financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Salarié référent : Paul HUREAU



ÉTUDIER ET PROTÉGER

* Plan Régional d'Actions en faveur des Mulettes de Nouvelle-Aquitaine

L'année 2024 ayant permis la rédaction d'un ambitieux Plan Régional d'Actions en faveur des Mulettes de Nouvelle-Aquitaine, 2025 a donc constitué la première année de ce premier PRA prévu sur 10 ans. Il définit 12 grandes actions regroupées selon 4 domaines thématiques : l'acquisition de connaissance, les actions de gestion, la protection et la conservation, l'animation du réseau et la démarche de sensibilisation et de formation.

D'abord, cette année a permis d'améliorer largement les connaissances sur la répartition des espèces et la diversité spécifique des cours d'eau de Charente-Maritime. En ce sens, de nouveaux secteurs linéaires ont été prospectés sur l'ensemble du département (Seugne, Seudre, Arnoult, Mouzon, Palais, Mame...). Ces recherches visuelles ont été complétées par 4 prélèvements par ADN environnemental, dont deux ciblant spécifiquement la Grande Mulette sur la Seugne. La détection d'une nouvelle espèce en Nouvelle-Aquitaine, *Unio nanus*, constitue sans doute le fait le plus remarquable.

D'autre part, tous les acteurs techniques liés aux cours d'eau ont été conviés au premier Comité Technique Territorial, afin d'améliorer la prise en compte de ces espèces dans les travaux d'ouvrage et de restauration, ainsi que leur poids au sein des différents zonages environnementaux (ZNIEFF, APPB, Natura 2000...).

Enfin, la coordination Charentaise-Maritime du PRA a permis la mise en relation entre la coordinatrice du PNA Grande Mulette et un producteur de caviar local, afin d'envisager des solutions très prometteuses d'élevage ex-situ de jeunes Grandes Mulettes, en prévision de relâchers en milieu naturel. Ceci permettrait de faire face au très faible recrutement des populations connues.

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Salarié référent : Laurent DUFÉY



FORMATIONS

* SOS Serpents

Pour faire face au nombre croissant de sollicitations liées au SOS Serpents lancé par la structure en 2023, une nouvelle formation visant à doubler le nombre de bénévoles aptes à répondre aux appels et à intervenir a été mise en place. Celle-ci était constituée de cinq modules, incluant deux modules théoriques sur l'écologie, la biologie et l'identification des espèces locales, ainsi que des aspects de médiation scientifique. Les modules pratiques se sont déroulés sur la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne, afin d'appréhender la manipulation des serpents non venimeux en toute sécurité. Un total de 15 nouvelles personnes a intégré le groupe SOS serpents de NE17 à l'issue de cette formation.

Projet financé par les Fonds pour le Développement de la Vie Associative.

Salarié référent : Laurent DUFÉY

APPELS À PROJETS

* Atlas de Biodiversité Communale de Saint-Augustin

L'année 2025 a été marquée par le dépôt final de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Saint-Augustin. Plusieurs phases de réunions ont été organisées en amont afin d'échanger sur l'état d'avancement du dossier et de permettre aux élus communaux de s'approprier le plan d'actions proposé par NE17, tout en participant activement à sa co-construction.

Structuré autour de six volets d'étude, l'ABC a permis l'inventaire de plus de 287 espèces. Il a également donné lieu à de nombreuses animations, telles que la Fête de la Nature, ainsi qu'à une communication efficace auprès du grand public sur la période 2024-2025. Ce projet s'est ainsi révélé particulièrement enrichissant pour l'ensemble des parties prenantes. Il s'agit par ailleurs du premier ABC mis en œuvre sur le territoire Royan-Atlantique.

ÉTUDIER ET PROTÉGER

Un plan d'actions décliné en quatre axes a été élaboré afin d'accompagner la commune dans sa démarche de prise en compte de la biodiversité : la préservation des milieux, l'amélioration des secteurs à faibles enjeux écologiques, l'amélioration des secteurs agricoles et la valorisation de la biodiversité communale.

Conformément aux objectifs d'un ABC, une restitution publique s'est tenue le 1er décembre 2025, animée par un salarié de l'association. Cette présentation synthétique de deux années de travail a été très favorablement accueillie à l'échelle locale.

Projet financé par l'Office Français de la Biodiversité et la commune de Saint-Augustin.

Salarié référent : Paul HUREAU

* BiodiverCité : Atlas de Biodiversité Communale de la Communauté d'agglomération de La Rochelle

Dans le cadre du projet BiodiverCité mené par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, NE17 et la LPO se sont associées afin de réaliser des inventaires naturalistes visant à augmenter les connaissances du territoire. Cet ABC deviendra donc un outil facilitant l'intégration des enjeux biodiversité dans les démarches d'aménagements et de gestion.

En s'appuyant sur le travail de synthèse des connaissances naturalistes historiques, à l'échelle du territoire en question, des inventaires complémentaires sur les chiroptères ont été déployés en 2025.

Une phase de prospection ciblée sur les chiroptères arboricoles a été menée sur le territoire. Les sites investigués ont été sélectionnés principalement à proximité des axes hydrauliques (canaux), ainsi que dans les parcs et jardins relevant de la communauté d'agglomération. Le parc Charruyer a notamment fait l'objet de plusieurs passages, en raison de la présence d'un nombre important d'arbres remarquables, tant par leurs dimensions que par leur potentiel d'accueil en gîtes naturels (cavités, trous de pics).

Toutefois, la recherche diurne de chiroptères arboricoles s'avère particulièrement chronophage et génère peu de résultats directs. Elle n'en demeure pas moins pertinente, dans la mesure où elle a permis de faire émerger des pistes de réflexion utiles à l'élaboration du futur plan d'actions communal.

Par ailleurs, une enquête participative a été déployée durant la période estivale afin d'accroître les opportunités d'observation et de collecte de données chiroptérologiques auprès du grand public. Près d'une centaine de participants se sont mobilisés, permettant la remontée d'informations pertinentes, notamment concernant des espèces discrètes telles que l'Oreillard roux ou le Murin à oreilles échancrées.

En complément de ces prospections diurnes, des inventaires acoustiques ont été mis en place.

Une première phase d'échantillonnage a été réalisée sur 20 stations sélectionnées au sein des corridors écologiques identifiés de la trame verte. Les relevés ont été effectués selon le protocole « point fixe » du programme Vigie-Chiro, élaboré par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Chaque station a fait l'objet de deux sessions d'enregistrement acoustique passif, réparties sur deux périodes phénologiques distinctes : du 15 juin au 31 juillet et du 15 août au 30 septembre. Au travers de ces différents inventaires, 21 espèces ont été recensées sur la CDA. Des secteurs à enjeux ont été identifiés, et d'autres moins attractifs pour les chiroptères, feront l'objet d'une mise en place de mesures visant notamment à l'amélioration de la trame verte / bleue / noire dans le futur plan d'action.

Enfin, un protocole spécifique a été mis en place pour le suivi de la migration de certaines espèces de chiroptères. Le site du marais de Pampin, site littoral présentant un fort potentiel migratoire a été équipé d'un enregistreur. L'enregistrement de l'activité nocturne a été réalisé à l'aide d'un dispositif SM4BAT équipé d'un microphone SMM-U2, fonctionnant sur batterie, sur une année complète. Les mois de migration automnale seront analysés par NE17 ; le reste des enregistrements seront transféré directement au Muséum National d'Histoire Naturelle pour le programme Migratlane.



Projet financé par l'Office Français de la Biodiversité et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Salariés référents : Thomas GIRARD et Paul HUREAU

ÉTUDIER ET PROTÉGER

* Atlas de Biodiversité Communale d'Angliers

Afin d'initier un projet d'ABC sur l'ensemble du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, ce dernier a choisi des communes sur les trois départements de son territoire pour une première année d'inventaire. En Charente-Maritime, une seule commune était concernée à savoir Angliers. L'objectif des inventaires de 2025 était principalement de réaliser une cartographie des milieux présents sur le territoire communal. Le projet vise ainsi à localiser sur le territoire, les secteurs avec les enjeux flore et habitats les plus importants afin qu'ils puissent être pris en compte dans le cadre de futurs aménagements de la commune.

L'ABC a ainsi permis de faire ressortir une zone bocagère riche en enjeux avec deux espèces protégées observées dont l'une est en danger d'extinction au niveau national, la Violette naine (*Viola pumila*). Une prise de contact avec la propriétaire de la parcelle accueillant cette espèce a été faite pour lui parler des enjeux présents.

Projet financé par l'Office Français de la Biodiversité

Salarié référent : Sylvain BIMONT

* Atlas de Biodiversité Intercommunale de la Communauté de communes Aunis sud

NE17, la LPO et la Fédération de pêche de Charente-Maritime accompagnent la Communauté de Communes Aunis sud (CDC) dans son projet d'ABC.

Cet accompagnement se traduit par la réalisation d'une synthèse bibliographique des données faune et flore historiques afin de cerner l'état des connaissances naturalistes. Ensuite, des inventaires ont lieu sur le thème des zones humides (amphibiens, flore, odonates et poissons) en 2025. Ainsi, un échantillon de mares, marais, prairies humides et cours d'eau ont été parcourus à la recherche des taxons mentionnés précédemment.

Le type de milieux inventoriés changera chaque année au cours du projet, tout comme les taxons qui les occupent. Les boisements et haies seront à l'honneur pendant la deuxième année et les milieux agricoles occuperont la dernière année. Le but de ces inventaires est évidemment d'améliorer les connaissances sur la faune et la flore de la CDC ainsi que leur répartition mais aussi de prendre en compte les connaissances passées et nouvelles dans les démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Le volet pédagogique est également présent dans le projet et vise à sensibiliser le public, que ce soit avec les écoles, centres de loisirs, grand public...

Dans cette optique de sensibilisation, une série de vidéos courtes a commencé à voir le jour. Les vidéos traitent du thème de l'année (zones humides en 2025) en présentant différents aspects (définition et fonctionnement, faune et flore).

Un plan d'action verra le jour en fin de programme afin d'orienter et de conseiller les actions de gestion du territoire.

Projet financé par l'Office Français de la Biodiversité et la Communauté de Communes Aunis Sud

Salarié référent : Jean RIVOIRE



* Créateur de forêts - Côteau de l'Aumerie, Saint-Jean-d'Angély

Après avoir sollicité NE17 en 2023, Créateur de Forêts est revenu vers l'association pour un projet de boisement du côteau de l'Aumerie à Saint-Jean-d'Angély. L'idée de départ était de boiser la totalité du site mais il s'est avéré qu'il présentait de forts enjeux pour les milieux ouverts, incompatibles avec le projet initial. Une réflexion a donc été menée pour que le site puisse être parsemé d'arbres et de buissons sans impacter les milieux ouverts. Il a finalement été décidé de redessiner le projet sous forme de bosquets et haies en gardant de grands espaces de prairies.

Les actions que NE17 a donc réalisé en 2025 sur ce site ont été 2 animations ornithologiques (nichoirs et oiseaux) sur le temps de plantation et un inventaire des papillons où l'Azuré du Serpolet a été recherché.

Projet financé par Créateur de Forêts

Salarié référent : Olivier ROQUES

ÉTUDIER ET PROTÉGER

* Agglomération Saintes Grandes Rives - Projet mares et amphibiens

NE17 accompagne la CDA de Saintes sur son projet mares et amphibiens qui comporte plusieurs volets : restauration de mares, inventaire des amphibiens, réduction de la mortalité routière des amphibiens sur plusieurs sites d'écrasements. En 2025, le volet de restauration a démarré par le repérage des mares du territoire, notamment grâce à la plateforme de recensement des mares en ligne créée pour le programme « Mares du Poitou-Charentes », puis à une réflexion sur le choix de celles à restaurer en fonction des possibilités techniques et financières.

Le volet de réduction de la mortalité routière des amphibiens a également été déployé en tentant de quantifier le problème en dénombant les cadavres et en essayant de comprendre leurs déplacements entre leurs lieux d'hibernation et leurs lieux de reproduction. Dans un second temps, il a été proposé aux communes concernées des solutions pour réduire cette mortalité (déviation temporaire, installation de crapauducs, circulation alternée).



Projet financé par l'Agglomération Saintes Grandes Rives

Salarié référent : Jean RIVOIRE

* Projet Life Minio

Durant l'année 2025, Nature-Environnement 17 a contribué au montage d'un projet LIFE (programme européen), porté par la SFPEM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères), aux côtés de nombreux acteurs français et internationaux afin de « Préserver le Minioptère de Schreibers en protégeant ses gîtes et ses habitats, et en mettant en œuvre des actions ambitieuses sur les risques sanitaires, le changement climatique et l'harmonisation des suivis entre la France et l'Espagne. »

Le projet LIFE MINIO vise à améliorer l'état de conservation du Minioptère de Schreibers, une espèce patrimoniale inscrite à la Directive Habitats (Annexe II et IV), dont les populations françaises et catalanes jouent un rôle déterminant à l'échelle européenne. Espèce migratrice et cavernicole, le Minioptère dépend d'un réseau de gîtes souterrains et d'habitats de chasse variés, aujourd'hui fragilisés par de nombreuses pressions humaines et environnementales.

Pour y répondre, LIFE MINIO déploie une stratégie d'actions complète :

- Restaurer et sécuriser les gîtes les plus sensibles ;
- Préserver les paysages agricoles utilisés comme zones de chasse ;
- Réduire les dérangements humains dans les gîtes et à leurs abords ;
- Renforcer les connaissances scientifiques, notamment sur la santé et les dynamiques de populations ;
- Harmoniser les suivis entre régions et entre pays ;
- Mobiliser et accompagner les acteurs locaux, en France et en Catalogne.

Grâce à un consortium solide associant gestionnaires, scientifiques, associations naturalistes, agriculteurs et partenaires européens, le projet propose une réponse collective, ambitieuse et structurée pour protéger durablement cette espèce et les milieux dont elle dépend.

Le consortium du LIFE MINIO se compose :

- 1 Coordinateur : SFPEM
- 11 Bénéficiaires Associés : FCEN, FNE NA, GCP, CEN Occitanie, LPO AURA, GCC, SHNA-OFAB, INSERM, IP, ANSES, UB
- 7 Entités affiliées : CEN NA, CEN RA, NE17, Charente Nature, Paysans de Nature, CEN ANA, FBG

LIFE MINIO représente un investissement total de 8 138 338 €, déployé sur 5 ans, de 2027 à 2031. Conformément au cadre du programme LIFE Nature, l'Union Européenne finance 60 % du budget, soit 4,88 M€, et les partenaires doivent mobiliser les 40 % restants, soit 3 255 335 €. À ce jour, le consortium a déjà sécurisé 1 376 173 €, soit un peu plus de 42 % du cofinancement attendu. Ces montants proviennent notamment de l'État, de plusieurs collectivités, des partenaires scientifiques nationaux et de l'Université de Barcelone. Si ce programme est accepté et financé, NE17 interviendra notamment sur le site de Saint-Savinien avec l'aide de la LPO et coordonnera l'ensemble des opérations de Capture-Marquage-Recapture à l'échelle nationale (+ Espagne), en se basant sur l'expérience acquise dans le cadre du programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine ».

Projet financé par l'Union Européenne (fonds LIFE Nature), co-financements encore à trouver.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

APPRENDRE ET SENSIBILISER

NE17 mène également des programmes de sensibilisation à la protection de l'environnement. L'association propose des interventions dans les établissements scolaires, et anime des sorties pour le grand public dont l'objectif est de faire découvrir les richesses et les particularités de la faune et de la flore de notre département. À ce titre, elle bénéficie depuis 2009 de l'agrément Éducation Nationale (au niveau académique) qui garantit, pour chaque animation, le respect des principes de l'enseignement public.

LES CONTRATS D'OBJECTIFS

* Les mal-aimés

Poitou-Charentes Nature en partenariat avec plusieurs associations départementales, a mis au point le programme pédagogique scolaire « Les mal-aimés » qui permettra de questionner notre relation à la Nature, pour comprendre d'où viennent nos réticences, nos méfiances vis-à-vis de certaines espèces, en repérant les divergences entre les représentations culturelles et la réalité, notre réalité, et celle des autres. Ce programme est à destination des cycles 1, 2 et 3 ainsi que du grand public et a démarré à la rentrée scolaire 2023-2024. Il est composé des actions suivantes :

- Animations scolaires
- 1 animation spécifique d'une ½ journée pour un autre public
- 1 évènement grand public pour rassembler
- 1 livret final (en version numérique) pour partager

En 2025 NE17 a accompagné :

- 1 classe de 21 MS/GS de l'école de Muron,
- 1 classe de 22 CE2/CM1 de l'école de Muron.

Chaque classe a bénéficié de 4 animations d'une demi-journée ainsi qu'une animation famille :

- Séance 1 : Immersion et ressentis
- Séance 2 : Approfondissement sur des espèces choisies
- Séance 3 : Approfondissement sur des espèces choisies et préparation de la rencontre
- Séance 4 : Rencontre intergénérationnelle

Travail coordonné par Charente Nature et porté par Poitou-Charentes Nature.

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la Fondation Léa Nature 1% pour la planète, Chaire biodiversité et les écoles

Salariée référente : Morgane THERY

* Vieux arbres

Dans le cadre de son objet d'amélioration des connaissances et de protection de la biodiversité, FNE NA, à travers son réseau d'associations naturalistes, a décidé de proposer un programme sur les vieux arbres et les importants cortèges faunistiques associés. Petite unité d'un écosystème, ces arbres abritent une biodiversité extrêmement importante, capitale au sein d'une forêt, d'une haie, d'un réseau bocager, d'une ripisylve ou même dans un milieu urbain. Pour cela, les deux objectifs principaux de ce projet en Charente-Maritime sont la valorisation et le développement des connaissances, via les sciences participatives ; et la sensibilisation à la thématique par la mise en œuvre d'un module pédagogique à destination des scolaires, et de sorties grand public autour des vieux arbres.

En 2025, une enquête participative dédiée à la recherche du Lucane cerf-volant et de la Rosalie des Alpes a été diffusée. Cela a fait suite à une vingtaine de sollicitations. En complément, une sortie nature a été organisée à Thézac pour faire découvrir l'enquête participative ainsi qu'une prise en main de l'application Naturalist pour le signalement des observations. De plus, un projet pédagogique est proposé à 3 classes pour l'année scolaire 2025-2026. Chaque classe bénéficiera de 4 animations.

En 2025, 2 classes ont réalisé la première séance.

- 1 classe de CE2 de Courçon, 22 élèves
- 1 classe de CE2/CM1 de Courçon, 20 élèves

Travail coordonné par FNE Limousin et porté par FNE NA.

Projet financé par la région Nouvelle Aquitaine et le fond de dotation La Poule Rousse

Salariées référentes : Caroline MICALLEF et Anaïs GAUBERT



APPRENDRE ET SENSIBILISER

PROJETS PÉDAGOGIQUES

* Sortons faire classe dehors

NE17 propose un programme d'accompagnement "Sortons faire classe dehors" aux enseignants de l'école primaire afin qu'ils développent la classe dehors. Il s'agit d'une véritable démarche de développement global de l'enfant.

Sur l'année scolaire 2024-2025, 3 classes ont été accompagnées :

- École des Essards : 1 classe
- École de Saint-Sulpice-d'Arnoult : 1 classe
- École maternelle de la Rose à l'Houmeau : 1 classe

34 animations

De janvier à juillet 2025, 7 animations scolaires ont eu lieu. Deux animations ont été annulées à cause de la canicule. De plus, en 2025, le projet s'est développé auprès de la Petite Enfance. 18 temps d'animations ont été organisés entre janvier et juillet 2025 pour les assistantes maternelles sur le territoire Vals de Saintonge.

Et en septembre 2025, le projet s'est poursuivi avec 4 nouvelles classes et 1 crèche :

- École maternelle du Thou : 3 classes
- École de Bougneuf : 1 classe
- Maison Petite Enfance de Dompierre-sur-Mer

2 formations
enseignants

Au total 9 animations ont eu lieu entre septembre et décembre 2025.

De plus, dans le cadre de ce projet, 2 formations ont été proposées aux enseignants en lien avec l'inspection académique ainsi que deux projection du film "Tous dehors".

Projet financé par la Fondation Léa Nature 1% pour la planète, la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et les écoles.

Salariée référente : Lucille GRIZEAU



* Séjour immersion nature

En 2022, NE17 a répondu à l'appel à projets Éducation Nature et Environnement pour un Développement Soutenable (ENEDS) « one health » de la Région Nouvelle-Aquitaine. Suite à diverses sollicitations de la part d'enseignants, pour la plupart déjà engagés dans la démarche de la classe dehors, il nous a été demandé si nous organisions des séjours de plusieurs jours avec nuitées. C'est pourquoi nous avons créé et déposé ce projet auprès de la Région.

Ce programme pédagogique a pour but de proposer 5 séjours de plusieurs jours consécutifs d'immersion avec des classes ou des centres de loisirs afin de permettre au public concerné d'être en contact avec son environnement proche, de découvrir par les sens et le corps, de découvrir, comprendre, nommer et exprimer ses ressentis, de devenir attentif à ce qui l'entoure, de vivre des expériences de nature, de créer du lien social et d'apprendre le vivre ensemble.

En 2025, NE17 a accompagné :

- 1 classe de 20 CP de l'école de Moragne – 3 jours / 2 nuitées
- 1 classe de 26 MS/GS de l'école de Moragne – 3 jours / 2 nuitées
- 1 classe de 23 CE2 de l'école de Saint Sulpice d'Arnoult – 3 jours / 2 nuitées

Projet financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la fondation Léa Nature 1% pour la planète.

Salariée référente : Lucille GRIZEAU

3 classes
69 élèves



APPRENDRE ET SENSIBILISER

* Club nature

En 2018, NE17 a répondu à l'appel à projets ENEDS de la Région Nouvelle-Aquitaine en proposant la création d'un club nature. Nommé « Les explorateurs de la nature » par les enfants, le club a débuté en septembre 2019. Il y a deux groupes d'enfants qui participent au club nature, une semaine sur deux. Les séances ont lieu les mercredis après-midi, de 14h à 17h, hors périodes de vacances scolaires.

Pendant ces temps, diverses activités sont proposées aux enfants. En priorité la découverte du site des Échappées Nature des Bords de Gères de Surgères mais également la découverte de quelques milieux de Charente-Maritime lors de déplacements ainsi que des rencontres entre les membres du club nature.

En 2025, 29 enfants étaient inscrits (sur les deux années scolaires) et 36 séances ont eu lieu dont :

- 6 rencontres entre les membres du club nature
- 3 sorties sur le territoire (Châtelailon-Plage, Marais de la Brûlée et Benon)

Projet financé par le Département 17, la ville de Surgères, la Fondation Léa Nature 1% pour la planète, le Fonds de dotation la Poule Rousse et les familles.

Salariée référente : Morgane THERY

29 enfants
36 séances



* Biodiversité de proximité

NE17 et la Communauté d'Agglomération de la Rochelle (CDA LR) sont en partenariat dans le cadre du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone. Afin d'amener les enfants à se reconnecter à la nature, de leur faire prendre conscience de leur place au sein de cette nature, NE17 a proposé de développer le programme pédagogique : Découvrir la biodiversité de proximité.

Ce programme pédagogique de deux ans est à destination des GS, CP et CE1 des écoles de la CDA de la Rochelle. Il a pour objectifs de :

- Susciter / consolider le goût de la nature
- Découvrir son environnement proche
- Développer l'attachement territorial
- Découvrir le monde du vivant et apprendre à le respecter
- Préparer les citoyens engagés de demain
- Valoriser et partager ses connaissances lors de rencontres avec d'autres classes

Chaque année, quatre classes sont sélectionnées et bénéficient du même parcours pédagogique ayant une entrée par milieu : de 4 séances d'une demi-journée, une rencontre interclasses et d'une animation auprès des familles.

- Séance 1 : Immersion dans le milieu
- Séance 2 : Découverte des oiseaux
- Séance 3 : Découverte de la flore
- Séance 4 : Découverte des petites bêtes

Rencontre interclasses : Une matinée destinée à l'échange et le partage des connaissances via des ateliers créés et menés par les élèves. Un après-midi pendant lequel les élèves vont participer à un jeu de piste en étoile pour continuer de découvrir la biodiversité sous un autre format.

Animation famille : Temps de partage et de découverte des activités menées tout au long de l'année avec la classe.

APPRENDRE ET SENSIBILISER

Pour l'année scolaire 2024-2025 deux classes ont travaillé sur le milieu humide et deux classes sur le milieu urbain. NE17 a ainsi accompagné :

- 1 classe de CP de l'école « Le Vivier » de Périgny, 25 élèves
- 1 classe de CP de l'école « Jules Ferry » d'Aytré, 24 élèves
- 1 classe de GS de l'école « Claude Nicolas » de la Rochelle, 15 élèves
- 1 classe de CE1 de l'école « Pablo Picasso » de Dompierre-sur-Mer, 22 élèves

Pour l'année scolaire 2025-2026 deux classes travailleront sur le milieu plaine et deux classes sur le milieu urbain. 4 écoles bénéficieront des animations de NE17, dont la première séance a eu lieu au 2nd semestre 2025.

- 1 classe de CP de l'école de ST Médard d'Aunis, 21 élèves
- 1 classe de CP de l'école de Montroy, 19 élèves
- 1 classe de CE1 de l'école de La Jarne, 19 élèves
- 1 classe de CP de l'école de St Xandre, 22 élèves

20 animations scolaires
167 élèves
4 animations famille

Projet financé par la Communauté d'agglomération de la Rochelle, la Fondation Léa Nature 1% pour la planète et les écoles.

Salariées référentes : Morgane THERY et Anaïs GAUBERT



* BiodiverCité : Atlas de Biodiversité Communale de la Communauté d'agglomération de La Rochelle

En parallèle du volet d'étude, NE17 et la LPO proposent un programme pédagogique auprès des écoles et des centres de loisirs ainsi que des animations pour les citoyens.

Chaque groupe a bénéficié de 4 séances :

- Séance 1 : découverte de la biodiversité sauvage locale et des besoins vitaux des animaux.
- Séance 2 : découverte de la Huppe fasciée et de la Pipistrelle commune
- Séance 3 : parcours enquête au cœur du village pour découvrir les habitats des 2 espèces.
- Séance 4 : animation famille – restitution des élèves et assemblage de nichoirs et de gîtes qui sont installés sur la commune.

En 2025, ce sont 327 enfants des communes de la CDA de La Rochelle qui ont bénéficié des animations de NE17 dans le cadre des actions pédagogiques du projet BiodiverCité.

Lors des séances familles pour la construction des nichoirs à Huppas fasciées et des gîtes à pipistrelles ce sont 143 personnes qui ont été accueillies pour construire en tout 61 nichoirs et 64 gîtes qui ont été ensuite installés sur les communes.

APPRENDRE ET SENSIBILISER

Pour l'année 2024-2025 : 8 classes soit 188 élèves et 2 groupes de ALSH soit 24 enfants

- 1 classe de CM2 à Bourgneuf
- 1 classe de CM1 à Clavette
- 1 classe de CM1 à St Rogatien
- 1 classe de CE2/CM1 à St Médard d'Aunis
- 1 classe de CM1 à La Jarrie
- 1 classe de CE2/CM1 à St Xandre
- 1 classe de CE2/CM1 à Sainte-Soulle
- 1 classe de CM1/CM2 à La Rochelle
- 1 centre de loisirs à Bourgneuf
- 1 centre de loisirs d'Esnandes

8 classes
188 élèves

2 centres de loisirs
24 enfants

Pour l'année 2025-2026 : 7 classes et 3 ALSH bénéficieront des animations de NE17.

En 2025, 5 classes ont déjà vécu la séance 1 :

- 1 classe de CM1/CM2 à Dompierre sur Mer
- 1 classe de CM1 à Thairé
- 1 classe de CM2 à Aytré
- 2 classes de CM1 et CM2 à La Jarrie

5 classes
126 élèves

En plus du programme pédagogique, NE17 a participé au FIFAV et à la fête de la pomme pour présenter le projet et l'exposition « BiodiverCité, à la découverte des espèces animales et végétales du territoire ». De plus, nous avons proposé des actions au coeur des communes :

- 2 conférences : 1 à Périgny (50 personnes) et 1 à La Jarrie (9 personnes)
- 4 cafés biodiversité : 1 à Saint-Rogatien (15 personnes), 1 à Sainte-Soulle (45 personnes) et 2 à Saint Médard-d'Aunis (60 personnes)
- 2 animations sciences participatives : 2 à la Jarrie (22 personnes)



Projet financé par l'Office Français de la Biodiversité et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Salariées référentes : Lucille GRIZEAU, Anaïs GAUBERT et Morgane THERY

* Mon territoire au fil de l'eau

L'enjeu de préservation des ressources en eau est au cœur des actions en Charente, Charente-Maritime et sur le bassin versant de la Charente. Les collectivités animant ce dispositif ont constaté une convergence des besoins d'actions éducatives à destination du grand public et des scolaires afin d'agir en faveur de la protection de l'eau.

Ce programme pédagogique, coordonné par la GRAINE Poitou-Charentes, a démarré depuis la rentrée scolaire 2017 et se décompose comme suit :

- Le module scolaire, piloté par NE17, a pour objectifs de faire prendre conscience de notre consommation en eau, découvrir les enjeux de qualité et de quantité qui y sont liés, d'identifier les acteurs qui utilisent l'eau.
- Le module grand public, piloté par TERDEV, a pour objectifs de susciter l'envie de s'engager dans le dispositif, d'acter l'engagement de la collectivité dans le dispositif et d'organiser des ateliers pour les habitants.

En 2024-2025, NE17 a accompagné :

- 1 classe de CM1 de l'école de Le Thou-Landrais
- 2 classes, de CE2-CM1 et de CM2 de l'école de Rioux

5 classes
14 animations
122 élèves

Pour 2025-2026, NE17 accompagnera :

- 1 classe de CM1-CM2 de l'école de Saint-Agnant
- 1 classe de CE2-CM1 de l'école Le Thou-Landrais

Pour ces classes, le projet a démarré au second semestre 2025 et se poursuivra en 2026.

Chaque classe a bénéficié de 4 animations :

- Séance 1 : L'eau, où es-tu ? D'où viens-tu ?
- Séance 2 : L'eau, où vas-tu ?
- Séance 3 : L'eau, que fais-tu ? (Visite de la station de traitement des eaux de Saint-Hippolyte ou visite d'exploitation agricole de proximité)
- Séance 4 : L'eau, que caches-tu ? (Sortie de découverte d'une zone humide à proximité de l'école)

Dispositif financé par : AEAG, Région NA, DREAL NA, CD16, CD17, CD79, CD86, Fondation Léa Nature 1% for the planet, Eau 17, Syndicat du Bassin Versant du Né, SIAEP Nord Ouest Charente, Charente Eaux, EPTB, Grand Cognac, Grand Angoulême, commune de la Couronne et Eaux de Vienne

Salariée référente : Anaïs GAUBERT

APPRENDRE ET SENSIBILISER

* Re-sources - Communauté d'Agglomération de la Rochelle

En Nouvelle-Aquitaine, le programme Re-sources a été engagé depuis plusieurs années. Son objectif est de préserver la ressource en eau des pollutions liées aux nitrates et pesticides, notamment au niveau des captages d'eau potable. Dans ce contexte, l'agglomération rochelaise anime ce programme pour trois de ses captages.

- 2009-2014 : première période du programme
- 2015-2022 : deuxième période du programme
- 2021-2026 : troisième période du programme

Dans le cadre de ces différents contrats Re-sources, la CDA de la Rochelle fait appel à la LPO et NE17 pour créer un cycle d'animations sur le thème de l'eau, à destination des écoles des communes situées sur les bassins d'alimentation de captage de Varaize, Fraise-Bois Boulard et Anais.

Chaque classe bénéficie de 4 séances :

- Séance 1 : La vie de l'eau
- Séance 2 : Les usages de l'eau
- Séance 3 : La protection de l'eau
- Séance 4 : Visite de la station de captage d'eau potable de Fraise

6 classes
15 animations
144 élèves

De janvier à juin 2025, NE17 a accompagné :

- 1 classe de CE2 de l'école de Forges
- 1 classe de CM1-CM2 de l'école de Forges
- 1 classe de CM1 de l'école d'Aigrefeuille-d'Aunis

Et de septembre à décembre 2025 :

- 1 classe de CM1 de l'école de Clavette
- 1 classe de CM2 de l'école de Clavette
- 1 classe de CM1-CM2 de l'école de Clavette



Deux événements grand public étaient prévus mais l'un d'eux a été annulé pour cause de canicule.

Projet financé par la Communauté d'Agglomération de la Rochelle

Salariée référente : Anaïs GAUBERT

* Animations Cyclad

Depuis la rentrée scolaire 2021, Cyclad et NE17 ont démarré un partenariat car le Syndicat Mixte Cyclad souhaite accentuer sa communication et démultiplier ses actions de sensibilisation à la réduction des déchets auprès des enfants. Ainsi, l'association participe à la mise en place des actions de sensibilisation sur les thématiques du tri des déchets et de la réduction des déchets auprès de scolaires de cycles 2 et 3.

Actions financées par : Syndicat Mixte Cyclad.

Salariée référente : Morgane THERY

4 animations
132 élèves

* Aires Terrestres Éducatives Tonnay-Boutonne et Muron

En 2023-2024, NE17 a été sollicité par l'école de Tonnay-Boutonne, déjà engagée dans beaucoup d'actions d'EEDD, afin de mener un projet commun et de créer une Aire Terrestre Éducative (ATE) sur la commune de Tonnay-Boutonne avec la classe de CM2.

Le projet a été validé et a démarré dès novembre 2023. Le dispositif d'Aire Terrestre Éducative repose sur le principe de gestion participative d'une zone terrestre de petite taille et plus ou moins anthropisée. Cette zone d'études est choisie par les enfants et sera étudiée tout au long de l'année scolaire. C'est un dispositif qui s'adresse aux élèves de cycles 3 et 4 et au travers duquel les élèves vont développer diverses compétences : citoyenneté, découvertes scientifiques, suivi d'un site tout au long de l'année, rencontre d'acteurs, prise de décisions, choix sur l'entretien / les aménagements à réaliser sur l'ATE (à moyen et long terme). En effet, une ATE a vocation à durer dans le temps.

À ce titre, les élèves seront amenés à passer le flambeau aux futurs cycles 3 en présentant la parcelle, sa diversité, sa spécificité et ce qui a été envisagé sur ce lieu pour la continuité du projet. Ainsi, ce programme aidera les élèves à mieux connaître leur environnement (à travers des apports scientifiques et culturels), à vivre en prenant conscience de ce milieu (par la découverte approfondie de leur territoire et des acteurs qui y sont liés) et à transmettre leurs connaissances (par la transmission des savoirs acquis au cours de l'année afin de perpétuer le travail commencé).

Pour la rentrée scolaire 2024-2025, le projet s'est poursuivi et une nouvelle classe de CM2 a pris le relais à la suite des précédents élèves pour mettre en place des actions de préservation de la biodiversité, il en sera de même avec la classe pour l'année scolaire 2025-2026.

NE17 accompagne une nouvelle école dans le cadre des ATE, celle de Muron. Le projet a été validé par l'OFB et a pu démarrer dès décembre 2025.

9 animations
68 élèves

Projet financé par l'Office Français pour la Biodiversité, la Fondation Léa Nature 1% pour la planète et l'école de Tonnay-Boutonne et des donateurs via la trousse à projets.

Salariée référente : Morgane THERY

* Projet pédagogique Carrière de Saint-Porchaire

Depuis l'année scolaire 2020-2021, NE17 travaille en partenariat avec la carrière NEXSTONE (anciennement GAIA, puis CMGO et NEXSTONE depuis 2025) de Saint-Porchaire et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) pour faire découvrir aux classes de CE2 et CM1 de l'école de Saint-Porchaire la carrière d'extraction de calcaire située sur la commune, à proximité de l'école.

Dans ce contexte, NE17 intervient auprès des élèves pour apporter des notions sur la géologie et l'utilisation du sol par les humains (en classe). S'ensuit une visite de la carrière pour découvrir une activité de leur territoire et découvrir une parcelle gérée par le CEN pour la préservation d'une espèce de fleur protégée : la Pâquerette pappuleuse (visite animée par le CEN et les salariés de la carrière).

Deux autres séances sur le terrain, animées par NE17 sur la flore et la faune sont menées auprès des classes pour apprendre à mieux connaître la pâquerette et les interactions faune / flore.

En 2025, NE17 a accompagné :

- 1 classe de CE2
- 1 classe de CM1

5 animations
55 élèves

Projet financé par la carrière NEXSTONE

Salariée référente : Morgane THERY

* Changement climatique

L'adaptation au changement climatique est au cœur des enjeux actuels de notre société. De fait il est primordial d'en comprendre les origines et les conséquences pour modifier nos comportements et aborder des alternatives pour préserver la planète.



Ce cycle d'animation permettra d'appréhender la notion de changement climatique et de sensibiliser à l'importance de préservation de la biodiversité.

Le projet est proposé par l'équipe pédagogique de NE17 auprès des enfants de cycle 3 et 4 pour l'année 2025-2026.

3 classes de 5^{ème} du Collège de Surgères et 1 groupe d'enfant de 9-13 ans d'un ALSH d'Aigrefeuille d'Aunis bénéficieront de ces interventions.

Le projet a déjà commencé pour 3 classes de 5^e du collège Hélène de Fonsèque de Surgères qui ont vécu leur première séance. Soit 79 élèves en 2025.

Chaque classe aura 3 séances :

- Séance 1 : Comprendre la notion de changement climatique, ses causes et ses conséquences par une mise en situation ludique avec un jeu-outil « EquilibreS »
- Séance 2 : Découvrir les arbres au cœur du changement climatique, rôle des forêts, impacts sur les forêts et les conséquences.
- Séance 3 : Rallye nature pour sensibiliser à la biodiversité et faire l'état des lieux d'un espace naturel proche de chez soi.

Projet financé par la fondation Léa Nature, le collège et le centre de loisirs.

Salariée référente : Anaïs GAUBERT

* Animations CEN

Comme chaque année, l'antenne de Charente-Maritime du Conservatoire des Espaces Naturels nous a demandé de mettre en place des animations sur certains de leurs sites.

En 2025, 12 animations scolaires ont eu lieu sur 3 sites du CEN 17 : la carrière des roches à Saint-Vaize, les chaumes de Sèchebec et le marais de Villedoux.

- Site de Saint-Vaize : sur la thématique de la relation plante / insecte
2 animations scolaires pour une classe de CP, 26 élèves
2 animations scolaires pour une classe de CE1/CE2, 24 élèves

- Site de Sèchebec : sur la thématique de la flore et des insectes pollinisateurs
2 animations scolaires pour une classe de PS/MS, 23 élèves
2 animations scolaire pour une classe de CE1/CE2, 25 élèves



- Site de Villedoux : sur la thématique de l'arbre et de sa biodiversité associée
2 animations scolaires pour une classe de GS/CP, 27 élèves
2 animations scolaires pour une classe de CP, 27 élèves

Animations financées par le Conservatoire des Espaces Naturels

Salariée référente : Anaïs GAUBERT

* Projet kayak et EEDD

Le projet Kayak et nature a été proposé aux élèves du cycle 3 des écoles du territoire de l'Agglomération Saintes Grandes Rives. En 2025 ce sont 10 écoles qui ont bénéficié du programme sur le site de Chaniers entre septembre et octobre 2025. C'est un projet autour de l'éducation physique et sportive en lien avec les enjeux forts du développement durable sur le fleuve Charente.

Le programme d'éducation à l'environnement a été réalisé en partenariat avec l'agglomération de Saintes, Environat, la LPO et NE17. Nous nous sommes partagés les classes entre les 3 associations avec le lundi des animations sur la thématique de l'eau et la notion de bassin versant et le mardi sur la thématique de la biodiversité des zones humides et des sites Natura 2000.

En ce qui concerne NE17, nous sommes intervenus sur 8 animations et pour 6 classes.

- Ecole de Pisany : 26 CM1/CM2 thème eau et biodiversité
- Ecole de La Jard : 21 CM1/CM2 thème eau et biodiversité
- Ecole Jules Ferry (Saintes) : 18 CM1 et 24 CM1/CM2 thème biodiversité
- Ecole Pasteur (Saintes) : 24 CM1/CM2 et 24 CM1/CM2 thème biodiversité

Animations financées par l'Agglomération Saintes Grandes Rives

Salariée référente : Anaïs GAUBERT

AUTRES ANIMATIONS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

En plus des contrats d'objectifs et des projets pédagogiques, 18 animations ponctuelles ont eu lieu tout au long de l'année 2025 pour le public enfant : scolaires et extrascolaires sur différents thèmes : insectes, serpents, estran...

RÉSEAUX

L'association est membre actif de plusieurs réseaux d'acteurs d'éducation à l'environnement :



RADDAR (Réseau des Acteurs du Développement Durable de l'Agglomération Rochelaise), membre.



GRAINE Poitou-Charentes (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement), adhérent.

ANIMATIONS GRAND PUBLIC (hors projets)

En dehors des projets pédagogiques et des projets d'études, 23 sorties et conférences ont été animées en 2025. Les thèmes abordés sont très divers : chauves-souris, insectes, encres végétales, estran...

- 12 animations Coquillages et Crustacés en partenariat avec l'office de tourisme de Châtelailon-Plage sur les vacances d'été : 248 personnes
- 2 animations à l'Échappée nature de La Pierre de Crazanne
- 5 animations pour la Ville de Saintes à la Palu
- 1 animation pour l'Échappée nature de l'Asinerie du Baudet du Poitou
- 1 animation pour la Communauté de Communes du Bassin de Marenne
- 1 animation pour la ville de Saint-Jean-d'Angély
- 1 animation pour la Communauté de Communes Aunis Sud

PRÉSERVER ET GÉRER

LA RNR DE LA MASSONNE

Le programme d'actions 2025 concernait un prévisionnel de 83 opérations du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne 2014-2023, dont l'évaluation a été finalisée en fin d'année.

La réalisation du programme d'actions 2025 a permis d'atteindre les objectifs fixés. Les actions prévues ont été conduites en majeure partie, certaines opérations étant toujours en cours en ce début d'année 2026.

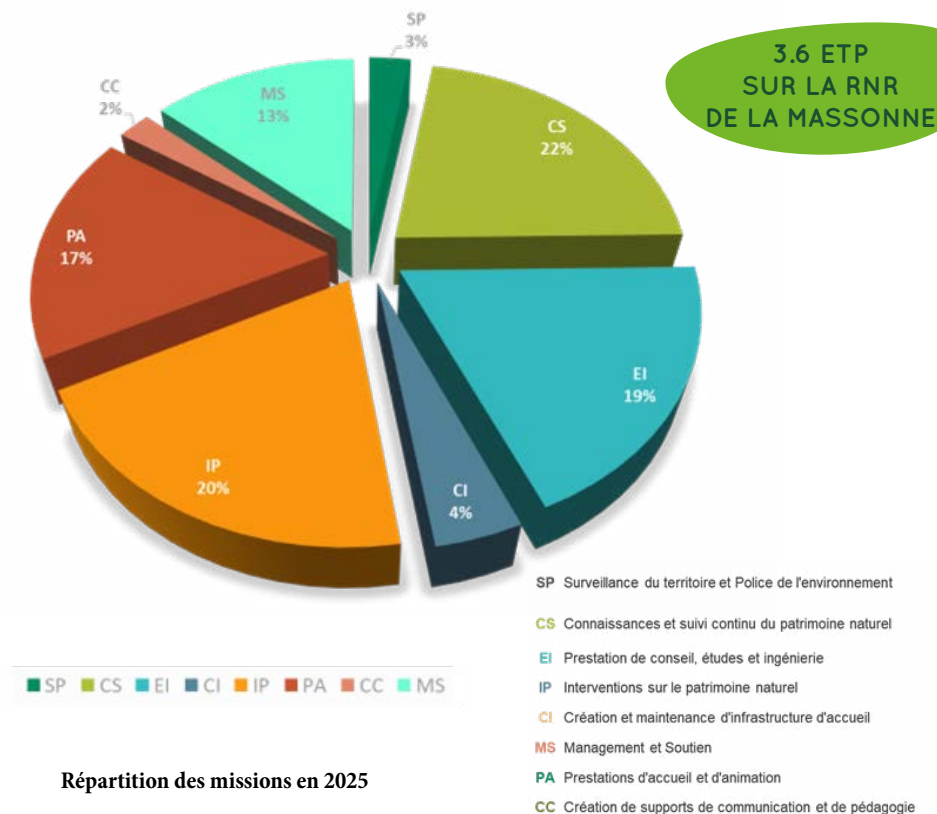
Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux stagiaires en Master 2 pendant 6 mois : Lauriane Meusnier a été encadrée sur la mission d'intégration de la démarche Nature'Adapt de la RNR de La Massonne et Sacha Besançon a contribué au suivi des sites de pontes de la Cistude d'Europe et des serpents.

Les missions d'ordre administratif sont toujours importantes en temps. Afin d'établir l'équilibre budgétaire, une demande d'aide financière complémentaire a été conduite et acceptée par l'AEAG. En 2025 et 2026, le financement du Conseil Départemental de Charente-Maritime n'ayant pas été reconduit.

L'accueil du public et l'éducation/sensibilisation sont des missions en évolution, en réponse à de plus en plus de sollicitations d'acteurs sur le territoire de la réserve naturelle. L'accueil du public scolaire est en nette progression et nous maintenons l'évolution des ETP dédiés à l'accueil du public sur la réserve naturelle.

- 41 % des missions sur la RNR sont dédiées à la mise en œuvre des suivis et des études : missions au cœur de la gestion de la réserve, qui nous permettent d'évaluer l'état de conservation du patrimoine naturel de la réserve, et conduisent à envisager des adaptations et des améliorations des modalités de gestion des milieux naturels.
- 13 % des missions concernent le fonctionnement de la réserve naturelle : du montage des budgets, des recherches de financement au suivi de l'activité, une partie importante est également dédiée aux relations avec les partenaires du territoire et à la dynamique des réseaux des espaces naturels régional (RNR) et national (RNF). Cette année 2025 a été marquée par le suivi du projet d'extension de la RNR de La Massonne.

- 17 % des interventions concernent des actions de sensibilisation, d'accueil du public, de pédagogie et de formation. Les publics visés sont très diversifiés. Nous poursuivons nos objectifs de développement de l'accueil des scolaires et la création de nouveaux projets. Engagé en 2024, l'accompagnement de la Classe Dehors de l'École de la Gripperie-Saint-Symphorien a été maintenu en 2025. Le temps dédié à cette mission d'éducation est au cœur de nos missions de gestion de la réserve naturelle ; et illustre l'implication importante de la RNR Massonne dans des projets d'envergure nationale pilotés par Réserves Naturelles de France.
- 20 % des missions consistent en des opérations d'entretien et de restauration des milieux naturels, avec une part du budget en évolution pour l'achat de matériel agricole et la sous-traitance de travaux comme la fauche par traction animale.



PRÉSERVER ET GÉRER

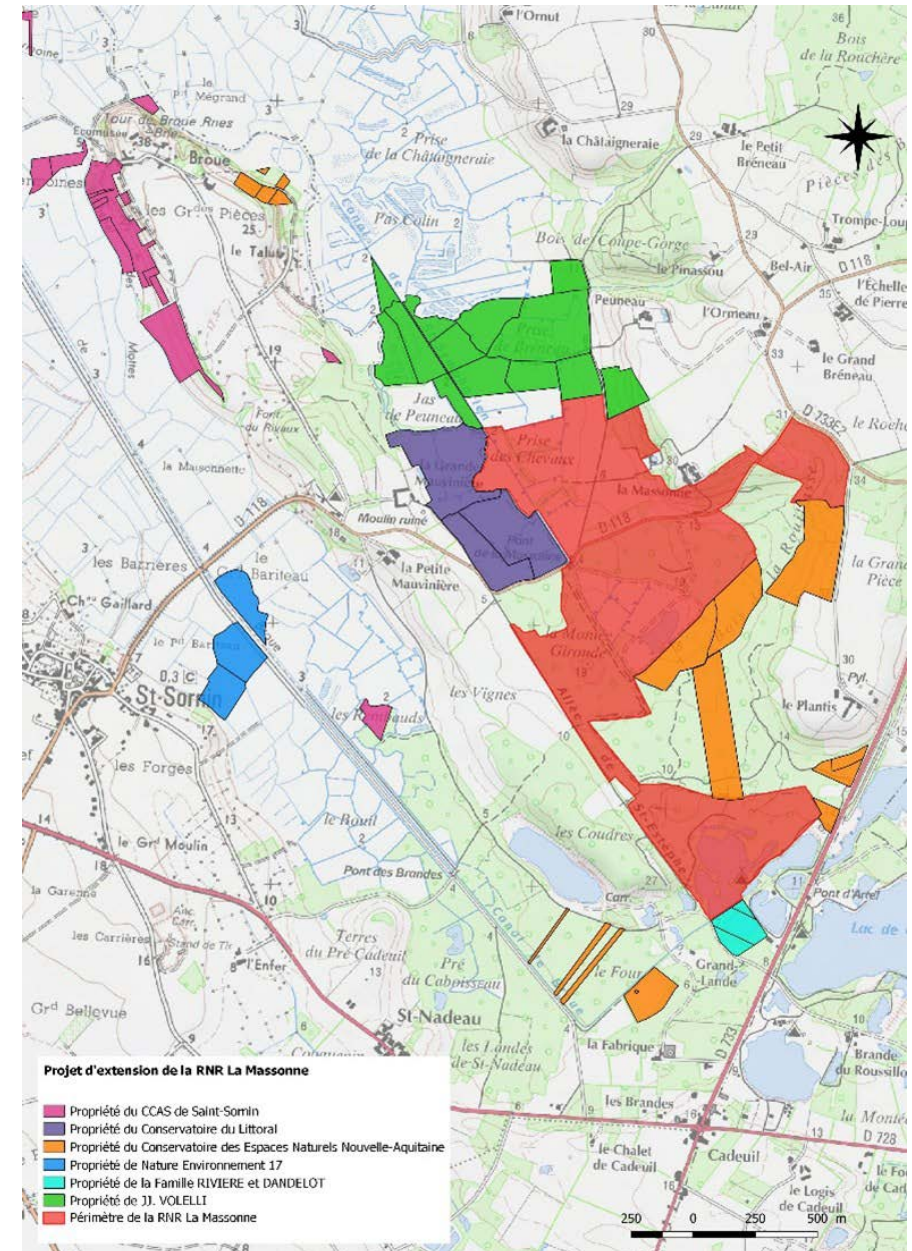
★ L'extension du périmètre de la RNR de La Massonne (IP)

Le travail de l'équipe gestionnaire sur le projet d'extension de la RNR La Massonne, entamé en 2018, a pu être récompensé par le classement, lors de la séance plénière du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine du lundi 17 mars 2025 : la RNR de La Massonne (classée RNR en 2012) d'une superficie initiale de 100 ha, a été étendue, grâce à son bon ancrage territorial, à 203 ha au total. L'extension porte sur un ensemble de parcelles à proximité de la RNR existante, sur des milieux de landes et de prairies humides à très forts enjeux biologiques, notamment pour la Cistude d'Europe.

Avec l'extension de la RNR, 6 nouveaux propriétaires privés et publics sont impliqués:

- Jean-Jacques VOLELLI
- Famille DANDELLOT – RIVIERE
- Conservatoire du Littoral
- Conservatoire des Espaces Naturels
- CCAS et commune de Saint-Sornin
- NE17

C'est à l'occasion du weekend « portes ouvertes » annuel de la réserve naturelle qu'a été inaugurée l'extension du périmètre à la maison de Broue, future maison de la réserve qui accueille d'ores et déjà l'équipe gestionnaire de NE17.



Carte du nouveau périmètre de la RNR de La Massonne en projet

PRÉSERVER ET GÉRER

* Evaluation du Plan de Gestion 2014-2023 (EI)



Le plan de gestion 2014-2023 de la RNR de La Massonne est le deuxième plan de gestion de la réserve, créée en 1997 sous le statut de réserve naturelle volontaire. Il avait été élaboré selon l'ancienne méthodologie des plans de gestion. A mi-parcours, le gestionnaire avait fait le choix d'une mise à niveau partielle, lui permettant ainsi d'élaborer l'arborescence du plan de gestion, de déployer la gestion de manière plus cohérente et de se préparer à l'évaluation. Au cours de ces 10 années de gestion, il a été mis en œuvre le premier Diagnostic d'Ancre Territorial (DAT).

Le plan de gestion a donc fait l'objet d'une évaluation complète en 2024-2025, et un rapport en établit la synthèse.

L'évaluation a été conduite en équipe pluridisciplinaire, s'appuyant sur chaque intervenant de la réserve naturelle, au sein de l'équipe NE17, avec l'accompagnement méthodologique et technique d'Emmanuelle Champion (AGENA), écologue experte en plan de gestion.

Qu'est-ce qui est évalué ?

- L'atteinte des objectifs à long terme, qui porte sur l'état des enjeux ;
- L'efficacité des mesures de gestion aux regards des objectifs opérationnels, qui porte sur les facteurs d'influence (notamment les pressions) identifiés pour chaque objectif à long terme ;
- La mise en œuvre des actions (réalisation des actions, bilan financier) et des résultats obtenus.
- L'analyse des facteurs d'influence (notamment les pressions) identifiés pour chaque objectif à long terme.

* Intégration de la démarche Natur'Adapt... dans la perspective du nouveau plan de gestion !



Depuis plusieurs années, les conditions climatiques évoluent et commencent à affecter les espèces locales. Composée en grande partie de milieux humides et d'espèces qui en dépendent, la réserve risque de voir son équilibre écologique fragilisé par les changements à venir. Dans un contexte d'élaboration du nouveau plan de gestion, NE17, co-gestionnaire de la réserve avec la LPO, s'engage en 2025 dans la démarche Natur'Adapt afin d'intégrer les impacts du changement climatique à la gestion écologique du site et d'engager une réflexion avec les acteurs du marais de Brouage. Les conclusions apportées par cette initiative pourront bénéficier aux différents documents de gestion locaux : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), Schéma de cohérence territoriale (SCoT), Contrat d'objectifs territorial de transition écologique, Projet agro-environnemental et climatique (PAEC), Atlas de Biodiversité Communale/ Intercommunale (ABC/ABI), Trames vertes et bleues, ...

La démarche Natur'Adapt s'inscrit dans une dynamique nationale d'anticipation (avec par exemple le récent Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC), lancé en 2025 par le gouvernement). Plus localement, la région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée en 2019 avec la feuille de route Néo Terra pour soutenir les acteurs du territoire dans leur transition environnementale/sociale, et en 2020 avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui intègre une dimension spécifique à la lutte contre le changement climatique. Des productions scientifiques écrites à l'échelle régionale par des groupes d'experts tel que Acclimaterra (déclinaison régionale du GIEC), Ecobiose (déclinaison régionale de l'IPBES) et le programme Sentinelles du Climat ont permis de rassembler des centaines d'experts pour anticiper les effets du changement climatique. Des initiatives se sont aussi concentrées sur des enjeux spécifiques tels que l'élévation du niveau de la mer par le programme ADAPTO, porté par le Conservatoire du Littoral.

La démarche Natur'Adapt effectuée à la Réserve de La Massonne s'articule autour de 4 étapes, réparties sur 6 mois :



PRÉSERVER ET GÉRER

Pour la Réserve Naturelle de La Massonne, l'anticipation s'articule en cohérence avec la temporalité des futurs plans de gestion. Les projections ont été analysées selon différents intervalles de temps : entre 2020-2050, à l'horizon 2041-2070 pour avoir une idée des tendances à l'horizon de 2050 et entre 2071-2100 pour voir les tendances à une échelle plus éloignée. Plusieurs scénarios d'évolution des paramètres climatiques ont été étudiés pour le devenir du site. Afin d'être le plus prévoyant et réaliste possible, les scénarios RCP 4.5 (supposant la stabilisation des émissions avant la fin du XXIe siècle à un niveau moyen) et 8.5 (le plus pessimiste, avec un développement économique seulement basé sur les énergies fossiles) ont été étudiés.

Une réunion de restitution du récit climatique de la RNR de La Massonne et de son Diagnostic de Vulnérabilités et d'Opportunités a été animée le 15 janvier 2025.

[Consulter le document Diagnostic de Vulnérabilités et d'Opportunités.](#)

Zoom sur...

* Intervention sur le patrimoine naturel (IP)

Dans le respect de la programmation, des actions d'interventions sur le patrimoine naturel ont été conduites sur l'ensemble des milieux ouverts, dans un objectif de conservation de la mosaïque des habitats :

- Une grande diversité de milieux naturels qui implique des modalités de gestion bien différenciées
- 4 opérations de restauration d'habitats patrimoniaux
- Les interventions sur les espèces exotiques envahissantes

Une action de fauche tractée par un attelage de chevaux de trait a été maintenue sur des parcelles de prairies mésophiles. Ce mode de gestion est reconduit chaque année depuis 2021 sur les parcelles de prairies mésophiles.

Nous poursuivons nos actions en partenariat avec le Lycée du littoral et de la mer de Bourcefranc-le-Chapus qui a mis en place sa première promotion de BTS GPN. Les chantiers Ecole sont organisés sur des secteurs du marais avec l'entretien et la

restauration du linéaire le long du canal Saint-Symphorien et sur les parcelles, en projet d'extension RNR, avec la restauration de corridors de déplacement vers les sites de ponte de Cistude d'Europe.

En 2025, ont été poursuivies des opérations de gestion sur les sites de ponte de Cistude d'Europe sur les coteaux de Broue, parcelles de l'extension de la RNR de La Massonne et sur les coteaux de Broue (Propriété du CCAS de Saint-Sornin).

Cette année a été marquée par l'arrivée d'un nouvel éleveur pour la mise en œuvre du pâturage sur les prairies de marais de la réserve naturelle. Ces modalités de gestion restent au cœur de nos ambitions et nous avons finalisé la validation d'une nouvelle convention pour le pâturage des prairies sur la propriété de la Famille BENIER-COUTANT.

Autre nouveauté en lien avec la gestion pastorale des prairies à fort enjeu à proximité directe de la maison de Broue, c'est la mise en place d'un pâturage ovin, en partenariat avec l'association Broubis sur les coteaux de Broue, en accord avec le Président du CCAS de Saint-Sornin.

* Connaissances et suivis (CS)

♦ Suivi des sites de ponte de Cistude d'Europe

En 2025, de nouvelles prospections quotidiennes des sites de ponte en presqu'île de Broue ont permis la détection de 94 nids dont seulement 2 ont pu être protégés. Tous les autres ont été observés après prédation.

Le fait de dénombrer 24 nids supplémentaires par rapport à 2024 est à mettre en relation avec :

- La restauration d'un coteau appartenant au CCAS de Saint-Sornin à l'automne 2024 : alors que les femelles n'exploitaient plus le milieu jusqu'à la saison de ponte 2024, une dizaine de nids prédatés a été comptabilisée en juin 2025 ;
- La prise en compte de nouveaux milieux dans l'aire d'étude, qui a permis la détection de 13 nids prédatés supplémentaires.



PRÉSERVER ET GÉRER

L'étude porte désormais sur 14 sites de ponte répartis sur la réserve et les parcelles alentour. Elle sert de base de réflexion pour orienter des projets d'acquisition, de convention, ou de futures extensions de la RNR.

◆ Amélioration des connaissances sur les chiroptères forestiers

Cette action consiste à faire un suivi des gîtes arboricoles de Noctule commune mais aussi de rechercher et identifier de nouveaux gîtes arboricoles ou anthropophiles.

Ce projet a été conduit sur la réserve naturelle dans la poursuite des actions conduites de 2021 à 2024 sur la presqu'île d'Arvert et la réserve visant l'amélioration des connaissances sur la Noctule commune. Ce programme s'est focalisé sur la réserve mais élargi au cortège des chiroptères forestiers (dont la Noctule commune fait partie). Ce programme a été financé par les Fonds Vert et le fond de dotation de Palmyre Conservation.

Ce projet s'est organisé autour d'un week-end de capture et de télémétrie avec l'implication essentielle d'une dizaine de bénévoles. L'objectif a été de capturer des femelles allaitantes afin de leur poser des balises VHF pour découvrir leur réseau de gîtes arboricoles et/ou anthropiques.

En complément de l'amélioration des connaissances acquises sur ces espèces, des mesures de conservation/protection précises seront mises en place à la suite de ces découvertes.

8 espèces de chiroptères ont pu être capturées (Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Murin d'Alcathoé, Murin à oreilles échanquées, Pipistrelle commune, Noctule commune, Barbastelle d'Europe et Pipistrelle de Nathusius).

Ceci a permis la découverte de la présence d'une colonie de mise-bas de Pipistrelle de Nathusius, par la capture de trois femelles allaitantes en début de nuit (une première pour le département !) et probablement deux gîtes de mise-bas de Barbastelle d'Europe (deux flux distincts de femelles allaitantes).

De plus, deux colonies de mise-bas sont probablement présentes à proximité directe de la Réserve de La Massonne :

- Murin de Daubenton (femelles allaitantes)
- Noctule commune (une jeune femelle)



★ Accueil et Animation (PA)

Tout au long de l'année, un programme d'animations propose des sorties thématiques sur la réserve naturelle, à destination d'un large public. Nous nous attachons également à organiser des sorties en lien avec les événements nationaux et régionaux (Journées Mondiales des Zones Humides, Fête de La Nature, 48H Nature...). De plus, nous accueillons des publics en formation et des professionnels.

La RNR de La Massonne pilote et participe également à plusieurs projets scolaires, ayant concerné près de 600 enfants accompagnés au cours de l'année 2025. Plus de 33 événements grand-public, scolaires et professionnels ont permis d'accueillir sur la RNR plus de 1 200 personnes en 2025.

◆ WEEK-END « Portes Ouvertes »

Cette année, ce week-end a été dédié à l'inauguration de l'extension de la RNR de La Massonne, avec plusieurs temps forts les 11 et 12 octobre 2025 :

- L'inauguration officielle de l'extension de la Réserve Naturelle Régionale de La Massonne, le samedi 11 octobre à la maison de Broue qui s'est terminée par une clôturée avec la découverte des pourtours de la réserve naturelle lors de la promenade théâtralisée « LA PRESQUE VÉRITABLE HISTOIRE DE LA RÉSERVE NATURELLE », création de la Compagnie 24.92 ;
- La Visite des fouilles archéologiques de Broue avec Éric NORMAND, archéologue.

Et tout au long du week-end :

- Sentier de découverte, en autonomie, du coteau au marais ;
- L'exposition « Grandeur Nature » tout au long du sentier ;
- Ateliers ludiques & pédagogiques ;
- Concours de dessin pour les enfants, samedi après-midi et dimanche matin, avec une remise de prix le dimanche après-midi ;
- Exposition permanente de la maison de Broue « A la découverte de l'ancien royaume de l'or blanc » ;



PRÉSERVER ET GÉRER

- Exposition « À la découverte de la Cistude d'Europe » ;
- Exposition « Croisons le regard des amphibiens » ;
- Exposition « La Nature à notre porte » ;
- Coin lectures, jeux...

Nous remercions la participation des communes de Saint-Sornin, La Gripperie-Saint-Symphorien, ainsi que tous les partenaires de l'évènement...

Ce programme ambitieux a permis d'accueillir près de 450 personnes tout au long du weekend !

Un lien précieux a été renouvelé entre l'ensemble des partenaires et nous avons été ravis de faire découvrir la réserve naturelle à un nouveau public !

◆ Projet pédagogique « Habiter le marais »

Ce projet est conduit en partenariat avec le CCBM, la CARO, le CPIE et l'Éducation Nationale. Celui-ci s'appuie sur une mobilisation élargie des acteurs de l'EEDD, pour la mise en place de projets partagés avec les enseignants des écoles, du cycle 1 au cycle 3, pour l'appropriation du marais par les élèves des communes à proximité du marais de Brouage.

La RNR de La Massonne contribue à ce projet de territoire depuis 5 années maintenant !

Dans le cadre de ce projet, en 2025, la RNR de La Massonne a accueilli 4 écoles : Beaugeay, La Gripperie-Saint-Symphorien, Soubise, Marennes, soit 7 classes de la MS au CM2, et 225 enfants.

Nous animons des séquences pédagogiques de découverte du marais par la balade contée, l'immersion par le jeu, l'imaginaire et la création artistique...

◆ Une réserve près de mon école... »

Poursuite du projet pédagogique avec l'école de Saint-Jean-d'Angle débuté en 2019, à la découverte des milieux naturels et des richesses de la réserve, au fil des saisons. En

2025, nous avons investi le thème des Espèces Exotiques Envahissantes au cours de 3 séances.

Cette année 2025 a vu le projet se développer avec l'école maternelle de Champagne : le projet a été conduit autour des « sens en éveil » au fil des saisons !

De même, nous avons débuté un nouveau partenariat avec l'école des Explorateurs de Saint-Sornin qui accueille 18 enfants de 3 à 11 ans, pour découvrir les petites bêtes du marais avec les plus jeunes et la géologie avec les plus grands.

Ce programme destiné à faire découvrir la réserve naturelle et s'approprier les richesses patrimoniales du territoire a accueilli plus de 350 enfants accompagnés.

◆ Stage Citoyenneté Environnement

En 2025, un seul stage a pu être organisé par l'AME en lien avec les parquets de Saintes et La Rochelle.

◆ Journée technique et formation

En 2025, la RNR de La Massonne a également accueilli la journée technique « élagage & biodiversité » organisée par la LPO.

Actions financées par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan, la fondation Léa Nature et l'Association d'Enquête et de Médiation (AEM).

Salariés référents : Thomas DUPEYRON, Sandra LABORDE, Olivier ROQUES et Lauriane MEUSNIER (stagiaire).

LE MARAIS DE LA BRULÉE

* Suivi de la station de Fritillaire pintade

Chaque année, les pieds de Fritillaire Pintade sont comptabilisés. Ainsi environ 140 pieds ont été observés sur la parcelle C22.

Actions financées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.
Salariés référents : Thomas DUPEYRON et Sandra LABORDE.



REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

La cellule juridique, composée d'une juriste salariée et de bénévoles, s'investit pour assurer la protection de l'environnement par le droit.

L'association prend part au débat public et à l'élaboration des décisions ayant une incidence sur l'environnement en participant aux nombreuses commissions et groupes de travail dont elle est membre en tant que représentante de la société civile et en informant les citoyens sur les enjeux environnementaux du département.

Nature Environnement 17 siège notamment dans les instances suivantes (liste non-exhaustive) :

- Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), chargé d'émettre un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels en matière d'installations classées, de déchets, et de protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, d'eaux destinées à la consommation humaine et de police de l'eau et des milieux aquatiques ;
- Commission locale de l'eau (CLE) du département. La CLE est l'organe central chargé de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), outil de planification visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ;
- Comité ressource en eau (CRE) de Charente-Maritime, rassemblant les différents acteurs de l'eau impliqués dans le suivi des ressources en eau et de la gestion de l'eau ;
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) dans ses 6 formations spécialisées, chargée d'émettre un avis sur certains projets d'actes réglementaires ou individuels. Cette commission concourt à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable ;
- Conseil d'Administration d'ATMO Nouvelle-Aquitaine, observatoire régional de la qualité de l'air ;
- Commissions de suivi de sites d'industries du département (TIMAC Agro, INNOV'IA, PICOTY, RHODIA, SIMAFEX, BUTAGAZ, CALCIA ...).

LA CELLULE JURIDIQUE

Une trentaine de dossiers a été suivie en 2025 et une dizaine de nouvelles procédures ont été engagées. L'association a exprimé son avis lors de sept enquêtes et consultations publiques au niveau local et national.

Comme chaque année, la juriste de l'association est intervenue auprès des étudiants du Master 2 de La Rochelle pour un éclairage sur la pratique professionnelle du droit de l'environnement. Elle a également pris la parole lors d'un colloque organisé par le barreau des avocats de Bordeaux.

NE17 est enfin destinataire de nombreux signalements de particuliers inquiets de voir les dégradations environnementales se multiplier. S'il est difficile de répondre à tous, l'association a mis en ligne des fiches juridiques sur son site internet et redirige fréquemment vers Sentinelles de la nature.

Voici quelques temps forts de l'année 2025 :

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

* Thème Eau

◆ Baisse de l'irrigation sur le Marais poitevin

En première instance en 2024, le Tribunal administratif de Poitiers avait prononcé l'annulation de la deuxième Autorisation Unique de Prélèvements (AUP) en eau pour l'irrigation agricole sur le territoire du Marais poitevin en raison de l'excessivité des volumes autorisés. Le ministère de l'Environnement a fait appel de cette décision, en plus d'une demande de sursis à son exécution (procédure visant à suspendre l'exécution du jugement de première instance). En outre, des centaines d'interventions volontaires se sont ajoutées en appel de la part de syndicats d'irrigants, de Chambres d'agriculture ou encore de sociétés liées à l'irrigation. Cette pression procédurale n'a pas empêché la Cour administrative d'appel de Bordeaux qui, le 26 septembre 2025, a donné raison à NE17 en confirmant l'annulation de l'AUP. Eu égard à la dégradation des milieux sur le Marais poitevin et après avoir rappelé que les Préfectures ont l'obligation d'assurer une gestion durable et équilibrée de la ressource en eau, la Cour a relevé que les volumes autorisés étaient excessifs et déconnectés de la réalité des prélèvements réalisés jusqu'alors. Sur une base scientifique, la Cour a aussi confirmé la baisse des volumes. Un pourvoi en cassation a été interjeté par l'Etat.



◆ Rétention d'informations par l'État

Depuis 2020, NE17 sollicite des documents liés à la gestion de l'eau notamment les volumes d'eau consommés par les irrigants. Ces informations sont censées être publiques. Fin 2022, le Tribunal administratif de Bordeaux a enjoint à la Préfète de région de nous communiquer les documents sous deux mois. Rien n'a été fait. Après un nouveau recours de NE17, en janvier 2024, le même Tribunal a imposé cette communication sous astreinte de 50 euro/jour de retard à l'encontre. Plus d'un an après, l'Etat refusait toujours de communiquer les informations. Ressaisi par NE17 en février 2025, le Tribunal a finalement liquidé l'astreinte au bénéfice de NE17 pour un montant de 18600€. Les documents ont été envoyés dans la foulée, plus de 5 ans après avoir été demandés.

◆ Une condamnation pour exploitation illégale de méga-bassines

Après 15 ans de contentieux administratif porté par NE17, les autorisations environnementales successives des cinq bassines de l'Asai des Roches ont été annulées pour non-respect du code de l'environnement. Les raisons : fraude sur le dimensionnement des réserves conçues pour pouvoir prélever encore plus d'eau, impact sur la faune piscicole, impact sur les cours d'eau alentours. Or, malgré les annulations, les irrigants reliés aux bassines les ont illégalement remplies et utilisées durant des années. À la suite d'une plainte de NE17, et après des survols en ULM réalisés par notre association pour apporter la preuve des remplissages illégaux, les irrigants et leurs sociétés ont été condamnés en juillet 2025 par le Tribunal correctionnel de La Rochelle. Dans une décision particulièrement motivée, le Tribunal a relevé le bénéfice financier tiré de l'infraction qui se chiffre en millions avant de condamner chaque irrigant à une amende de 20 000€ et chaque société à une amende de 100 000€. Le préjudice de NE17 a été indemnisé à hauteur de 30 000€. En outre, sur demande de NE17, les prévenus ont été condamnés à réparer le préjudice écologique issu de leurs agissements en versant la somme de 400 000€ à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Cette somme sera affectée à réparer l'environnement. Un appel est en cours.



* Thème Protection de la Nature

◆ Faciliter la destruction des petites zones humides, le cadeau de départ du gouvernement Attal

Par arrêté ministériel du 3 juillet 2024, l'article R.214-1 du code de l'environnement a été modifié. Auparavant, l'implantation d'un plan d'eau en zone humide devait répondre à des conditions strictes et devait notamment être bénéfique à l'environnement. Désormais, ces conditions sont supprimées et il est possible de détruire une zone humide sur moins d'un hectare pour y construire un plan d'eau artificiel. Le Comité National de l'Eau avait donné un avis défavorable à cette modification. En 2025, au regard de l'importance de l'enjeu de la préservation des zones humides en Charente-Maritime, NE17 est intervenue en soutien de la requête de France Nature Environnement devant le Conseil d'Etat en contestation de l'arrêté. Il est notamment aguer le non-respect du principe de non-régression.

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

◆ Destruction de prés salés en zone Natura 2000

En août 2023, le Tribunal correctionnel de La Rochelle a condamné un homme pour avoir agrandi sa mare de tonne à la Tremblade sur plus de 3 hectares classés Natura 2000, le tout sans autorisation environnementale. Plusieurs hectares de prés salés ont été détruits. L'ostréiculteur a été condamné à 5000€ d'amende ainsi qu'à l'obligation de remettre les lieux en l'état. L'appel a eu lieu en 2025 et notre association était présente pour détailler les atteintes environnementales. Or, estimant qu'elle ne disposait pas d'éléments suffisants pour apprécier la faisabilité de la remise en état des lieux, la Cour n'a pas confirmé la remise en état mais a alourdi l'amende à 35 000€, outre 4500€ pour NE17. Malgré tout, un arrêté administratif exige encore la remise en état. A suivre.

◆ Les trafics de civelles se poursuivent

La civelle, alevin de l'Anguille d'Europe classée par l'UICN comme espèce en danger critique d'extinction, fait l'objet d'un trafic vers l'Espagne et la Chine. Sous l'impulsion européenne, une réglementation a été mise en place : la pêche de loisir est interdite et la pêche professionnelle est encadrée. En 2025, NE17 a pu se constituer partie civile dans plusieurs dossiers de trafic de civelles afin de défendre l'espèce. Premier exemple, à Créteil, un important trafic vers la Chine a pu être démantelé. Treize personnes ont été condamnées à des peines allant jusqu'à 7 ans d'emprisonnement, à des amendes douanières ainsi qu'à indemniser les différentes parties civiles. Concernant NE17, outre le versement de 9500€ pour son préjudice moral, les trafiquants ont été condamnés à lui verser 120 000€ au titre du préjudice écologique. Cette somme sera affectée à réparer l'environnement. Un appel est en cours. Autre exemple, à La Roche-Sur-Yon, ce sont cette fois-ci une dizaine de pêcheurs professionnels qui ont été condamnés pour s'être livrés à un trafic vers l'Espagne. Outre des peines d'emprisonnement, ont été prononcées des interdictions d'exercer et des confiscations de biens. Les préjudices des parties civiles ont aussi été indemnisés.

* Thème : Industries

◆ Condamnation confirmée pour NOVAEM BB Trade

À la suite d'un contrôle inopiné, les inspecteurs de l'environnement ont constaté que

l'entreprise NOVAEM BB Trade à Aigrefeuille-d'Aunis avait dépassé de plus de 712 tonnes la quantité maximale d'engrais pouvant être stockée sur son site. Il s'agit du même type d'engrais que celui qui a provoqué l'explosion dans le port de Beyrouth en 2020. Pour stocker autant, une autorisation administrative était nécessaire. Une telle autorisation implique des contrôles réguliers et des mesures de protection bien plus importantes que celles qui existaient alors. En 2024, l'entreprise et son dirigeant, Monsieur Bernard Béal, ont été condamnés en première instance. En décembre 2025, après s'être interrogée sur la capacité des prévenus à assumer des responsabilités lourdes et eu égard à la gravité des faits, la Cour d'appel de Poitiers a confirmé leur condamnation aux amendes respectives de 50 000€ et 12 000€, en plus du versement de la somme de 5000€ pour NE17. Les arrêtés de mise en demeure se multipliant depuis à l'encontre de l'industrie, NE17 a déposé une nouvelle plainte fin 2025.

◆ Le suivi des déchets du BTP

De façon récurrente, NE17 relaie des alertes concernant des déchets entreposés hors réglementation. Un dossier topique a été jugé en 2023 par le Tribunal correctionnel de Saintes. A la suite d'une plainte de NE17 et de riverains, l'entreprise FAURE a été condamnée pour diverses infractions au code de l'urbanisme et au code de l'environnement en raison d'une montagne de déchets polluants entreposés illégalement sur une zone agricole protégée. En mai 2025, après avoir relevé les motivations économiques de l'entreprise et la gravité des faits, la Cour d'appel a confirmé la condamnation de l'entreprise à une amende de 52 000€, l'obligation de remise en état des lieux sous astreinte, et, sur le plan civil, le versement de la somme de 4800€ à NE17.

* Thème : Urbanisme

◆ Second permis de construire accordé par la commune de Royan sur une parcelle abritant des espèces protégées

En 2023, après plusieurs années de procédure, le permis d'aménager accordé par la mairie de Royan à Nexity pour la construction de lotissements avait été annulé.

En cause : un projet pensé hors réglementation espèce protégée malgré les alertes de NE17 relatives à la présence d'Azuré du Serpolet sur site. Fin 2024, sans tenir compte des décisions de justice, Monsieur le Maire de Royan a de nouveau accordé un permis à constructeur immobilier au même endroit, toujours en outrepassant la législation du code de l'environnement. Après un recours gracieux, NE17 est donc repartie devant le Tribunal administratif de Poitiers en 2025 en exigeant le dépôt d'une dérogation espèce protégée. Au civil, afin de tenter de faire pression sur notre association, le propriétaire des lieux nous a assigné pour procédure abusive. Cette procédure bâillon pour tenter de stopper nos actions en faveur de l'environnement n'aura aucune incidence sur nos futures actions.

Outre ces temps forts, l'année 2025 a été l'occasion pour NE17 d'introduire de nouvelles procédures contentieuses pour défendre l'environnement : contestation de refus de communication d'informations environnementales relatives à la gestion de l'eau, plaintes contre des entreprises polluantes et/ou négligentes, plainte pour destruction d'espèces protégées, plainte à la suite de menaces visant NE17 ...

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

NE17 siège dans une centaine de commissions :

- 3 commissions sur l'air
- 1 commission agriculture
- 13 commissions sur l'aménagement de l'espace
- 1 commission biodiversité
- 6 commissions départementales de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)
- 1 commission chasse/faune
- 21 commissions déchets et risques technologiques
- 17 commissions eau
- 2 commissions énergie
- 42 commissions sites NATURA 2000/ RN /Zones humides
- 9 commissions Conseil Maritime de façade Sud-Atlantique

- 2 commissions inter-régionales
- 12 commissions urbanisme
- 1 commission Plan Alimentaire de Territoire
- 1 commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
- 1 commission des aires protégées
- 1 commission sur les protocoles marais

Voici quelques exemples de commissions/groupes de travail menés sur l'année 2025 :

*** Contrat Local de Santé et de Santé Environnement de la CDA de La Rochelle .**

NE17 fait partie du COPIL de cette instance en charge de faire prendre en compte les enjeux de santé et de santé environnement dans les politiques de la CDA, et de conduire des actions concrètes , notamment dans le domaine de la prévention.

Ainsi 2 programmes que nous avons proposés se développent :

- « les familles à alimentation positive » : accompagnement de familles pour une alimentation plus saine , plus biologique , moins transformée ;
- « jeunes pousses » : accompagnement de futures et jeunes mamans , notamment pour diminuer leurs expositions aux polluants (perturbateurs endocriniens, ...).

L'UFS (Urbanisme Favorable à la Santé) a fait l'objet de formation, ainsi que la prévention du moustique tigre.

NE17 fait partie aussi du Comité de suivi des diverses études épidémiologiques lancées sur la CDA afin d'identifier les facteurs de risques et de les prévenir .

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

* Projet Alimentaire Territorial de La Rochelle-Ré-Aunis

Le PAT a continué de progresser sur la restauration scolaire bio, le développement du maraîchage, des pratiques agricoles vertueuses, la sensibilisation et la formation à la transformation des régimes alimentaires.

NE17, avec Avenir Santé Environnement, travaille aux méthodes et indicateurs de suivi environnemental du PAT, et aux études à mettre en place à cet égard.

NE17 avait suggéré de dupliquer le programme « Terres de Source » de Rennes qui vise à protéger les aires d'alimentation en achetant à juste prix les productions agricoles bio des agriculteurs concernés ; le PAT travaille au déploiement de ce programme.

* Mer et littoral

◆ Actualisation de la stratégie maritime de façade Sud Atlantique

Ce document structurant et contraignant pour la planification des activités et la protection de l'environnement en mer. Il vise la poursuite des activités maritimes existantes, le développement de nouveaux usages tels l'éolien en mer, et la préservation des milieux marins. Il a fait l'objet depuis 3 ans d'une vaste consultation régionale initiée dans le cadre du débat public national « La Mer en Débat ».

Tout au long du processus, NE17, en lien étroit avec le réseau FNE Nouvelle Aquitaine a participé aux réunions d'information et de concertation, et a exprimé ses observations attendues et suggestions.

Le document final validé par le Préfet maritime et le Préfet de région ne répond pas à toutes nos attentes, en particulier parce que les projets des deux parcs éoliens Oléron 1 et 2 restent, malgré notre opposition, en zone Natura 2000. Néanmoins il fixe des objectifs environnementaux allant dans le sens de l'atteinte du bon état écologique du milieu marin. Il représente une somme de travail, d'informations considérables rendues très lisibles et accessibles. Il sera complété en 2026/2027 par un plan d'actions.

A noter, l'association NE17 a été principalement écoutée pour la localisation de futurs parcs éoliens en dehors de sites Natura 2000, pour une gouvernance plus équilibrée pour l'environnement et pour renforcer le lien terre/mer.

Depuis juin 2025, NE17 est représenté au Comité permanent du Conseil Maritime de façade.

* Grand Port maritime de La Rochelle

NE 17 est invitée à participer au Comité d'Information et de Suivi (CIS) des travaux du projet Port Horizon 2025, au Comité de développement du Grand Port Maritime (GPM) et à son Groupe de travail Environnement.

En 2025, se poursuivent les travaux prévus dans le cadre de ce vaste projet de travaux, impactant pour les sites Natura 2000 des Pertuis charentais. Compte tenu des pollutions historiques liées au GPM, de l'ampleur des menaces, de la destruction d'habitats, il est important que NE17 suive les travaux en cours et leurs impacts, s'assure autant que faire se peut, des mesures d'évitement, de réduction et de compensation prévues dans le projet. Une très grande vigilance est requise pour la mise à disposition des données et études. Également pour veiller à une réelle transparence et une réactivité du maître d'ouvrage en cas de problème, accidentel, ou bien menaçant dans la durée l'état de conservation des habitats et espèces de ces sites.

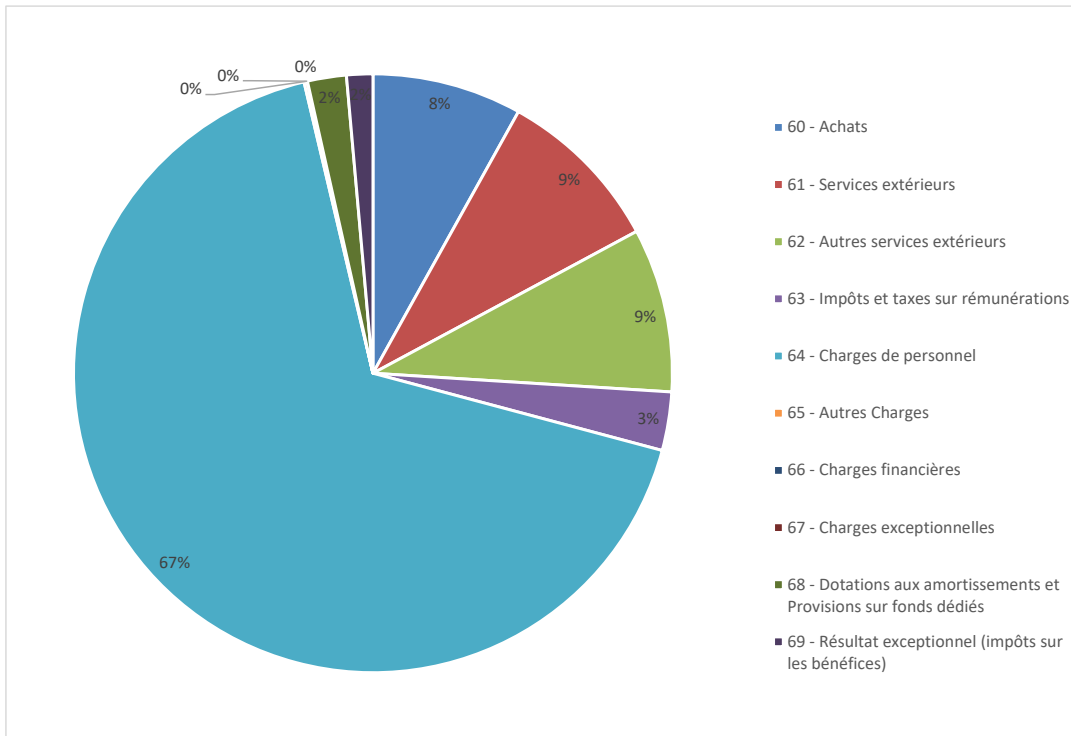
La compréhension et le suivi externes sont particulièrement ardues compte tenu de la complexité du site, des sources de pollution potentielles et du nombre d'acteurs impliqués.

◆ Suivi des dragages départementaux

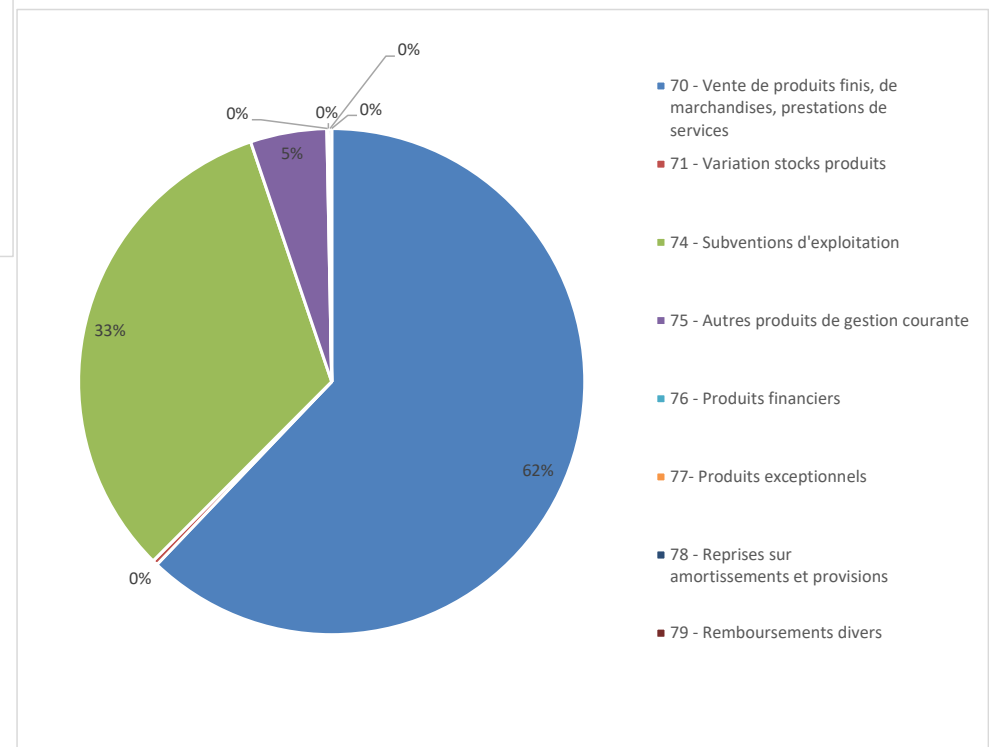
NE17 fait partie des membres du Comité d'information et de suivi (CIS) mis en place dans le cadre du tout récent Schéma départemental de dragages. A défaut d'avoir pu participer à la réunion annuelle, l'association a pris connaissance des avancées certaines de ce schéma et a indiqué aux services de l'État ses attentes. Ce sujet est à approfondir en 2026.

NOS FINANCES

NOS CHARGES



NOS RESSOURCES



PARTENAIRES FINANCIERS

